

barcode: 14620 -

510 620 22002


22 SEPT. 1998

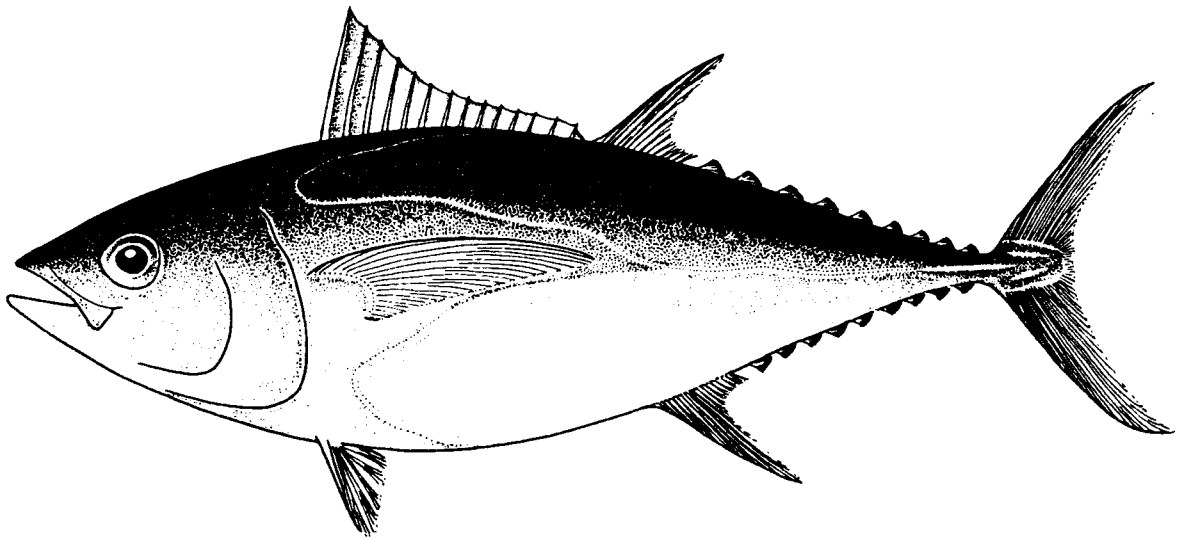


RE 1
1008
CPS A

**RAPPORT DE LA DIXIÈME RÉUNION
DU COMITÉ PERMANENT SUR LES THONIDÉS ET MARLINS**

Nadi (Fidji)
16-18 juin 1997

SPC Library

12251
Bibliothèque CPS



Programme Pêche hauturière
Commission du Pacifique Sud
Nouméa (Nouvelle-Calédonie)

Mars 1998

LIBRARY
SECRETARIAT OF THE
PACIFIC COMMUNITY

23547(A)

TABLE DES MATIÈRES

	Page
I. ORDRE DU JOUR	1
II. COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES TRAVAUX	3
1. Ouverture	3
2. Bilan de la pêche thonière dans le Pacifique occidental et central	4
3. Évaluation des stocks et collecte de données sur la pêche thonière dans la région	13
4. Bilan des travaux de recherche	21
5. Étude des prises accessoires ou associées des navires thoniers dans le Pacifique occidental et central	24
6. L'avenir du comité permanent sur les thonidés et marlins	28
7. Questions diverses	30
III. ÉVALUATION DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES ET DES MESURES REQUISES PAR LA NEUVIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT SUR LES THONIDÉS ET MARLINS	31
IV. RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LA DIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT SUR LES THONIDÉS ET MARLINS	35
V. MESURES REQUISES PAR LA DIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT SUR LES THONIDÉS ET MARLINS	37
VI. LISTE DES DOCUMENTS	39
VII. LISTE DES PARTICIPANTS	41
ANNEXE I – ALLOCUTION D'OUVERTURE	47
ANNEXE II – L'AVENIR DU COMITÉ PERMANENT SUR LES THONIDÉS ET MARLINS (DOCUMENT DE TRAVAIL 5)	49

I. ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE

- 1.1 Allocution d'ouverture
- 1.2 Nomination du président et des rapporteurs
- 1.3 Déroulement des travaux
- 1.4 Adoption du rapport de la neuvième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins

2. BILAN DE LA PÊCHE THONIÈRE DANS LE PACIFIQUE OCCIDENTAL ET CENTRAL

- 2.1 Présentation des rapports des pays sur leurs activités de pêche thonière
- 2.2 Bilan économique de la pêche thonière

3. ÉVALUATION DES STOCKS ET COLLECTE DE DONNÉES SUR LA PÊCHE THONIÈRE DANS LA RÉGION

- 3.1 Collecte de données par le programme Pêche hauturière de la CPS
- 3.2 Collecte de données par les autres membres du comité permanent
- 3.3 Situation des stocks de thonidés du Pacifique occidental et central

4. BILAN DES TRAVAUX DE RECHERCHE

- 4.1 Bilan des activités du programme Pêche hauturière en 1996-97 et programme de travail pour 1997-98
- 4.2 Rapports présentés par d'autres organisations

5. ÉTUDE DES PRISES ACCESSOIRES OU ASSOCIÉES DES NAVIRES THONIERS DANS LE PACIFIQUE OCCIDENTAL ET CENTRAL

- 5.1 Récapitulatif des données disponibles
- 5.2 Prises accessoires et rejets des navires thoniers dans le Pacifique occidental et central

6. L'AVENIR DU COMITÉ PERMANENT SUR LES THONIDÉS ET MARLINS

- 6.1 L'avenir du comité permanent sur les thonidés et marlins
- 6.2 Initiatives internationales

7. QUESTIONS DIVERSES

II. COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES TRAVAUX

1. OUVERTURE

1.1 Allocution d'ouverture

1. M. Robin Yarrow, secrétaire permanent du département de la coordination et de la planification stratégique de Fidji, prononce une allocution d'ouverture (annexe I). Il fait remarquer que la deuxième conférence multilatérale de haut niveau sur la conservation et la gestion des stocks de poissons grands migrateurs du Pacifique occidental et central, qui s'est tenue la semaine précédente, a beaucoup fait progresser la question de mécanismes appropriés de gestion des ressources hauturières de la région. Il constate en outre que la mise à disposition d'avis scientifiques sur la situation des stocks et les préoccupations relatives aux données de prises, questions soulevées lors de la consultation technique sur la collecte et l'échange de données halieutiques, la recherche sur les thonidés et l'évaluation des stocks de thonidés dans le Pacifique Sud, qui s'est tenue à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) du 15 au 19 juillet 1996, constituent des éléments fondamentaux de ce processus. Il indique par conséquent que, pour que le comité permanent sur les thonidés et marlins puisse à l'avenir fournir des avis scientifiques appropriés, il faudra en réviser le mandat et les fonctions, travail qui constituera un point important de l'ordre du jour de cette réunion.

1.2 Nomination du président et des rapporteurs

2. Le secrétaire du ministère des pêches des Tonga, 'Akau'ola, est nommé président.

3. Le Secrétariat général propose de se charger de la rédaction du rapport. M. Keith Bigelow et M. Peter Williams sont nommés rapporteurs, sauf pour la partie du rapport relative au point 6 de l'ordre du jour (Avenir du comité permanent sur les thonidés et marlins), confiée à M. Peter Ward, du *Bureau of Resources Sciences* d'Australie rédigera.

1.3 Déroulement des travaux

4. Les travaux de la réunion se dérouleront sur trois jours, de 8 heures 30 à 17 heures. Lors de la neuvième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins, il avait été décidé de nommer un sous-comité chargé d'examiner les modalités d'organisation des futures réunions du comité permanent. Ce groupe se réunira, comme prévu, après les travaux quotidiens du comité permanent.

1.4 Adoption du rapport de la neuvième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins

5. Le comité adopte le rapport de sa neuvième réunion qui s'est tenue à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), les 22 et 23 juillet 1996 (document de travail 1).

6. Le Secrétariat général informe les participants que les mesures requises et les recommandations formulées par la neuvième réunion du comité permanent seront examinées aux points suivants de l'ordre du jour :

9^e réunion du comité permanent	Points de l'ordre du jour de la 10^e réunion du comité permanent
Mesure n° 1	6.1
Mesure n° 2	6.1
Mesure n° 3	5.2
Mesure n° 4	5.2
Mesure n° 5	2.1
Mesure n° 6	2.2
Mesure n° 7	4.1
Recommandation n° 1	4.1
Recommandation n° 2	4.1

2. BILAN DE LA PÊCHE THONIÈRE DANS LE PACIFIQUE OCCIDENTAL ET CENTRAL

2.1 Présentation des rapports des pays sur leurs activités de pêche thonière

7. M. Tony Lewis, coordonnateur du programme Pêche hauturière de la CPS, présente ce point de l'ordre du jour en donnant un bref aperçu de l'évolution en 1996 de la pêche thonière dans la zone couverte par la CPS.

8. D'après une estimation préliminaire, le volume total des prises réalisées dans la zone statistique de la CPS en 1996 est de 860 000 tonnes environ, soit 70 000 tonnes environ de moins qu'en 1995. Cette baisse est imputable en grande partie à une diminution de la part du thon jaune (de 22% à 17%) dans les prises totales. En ce qui concerne la répartition par engins de pêche, les prises totales des palangriers (109 000 tonnes) sont légèrement inférieures à celles de 1995 et les prises des canneurs (73 000 tonnes) ont baissé de 15 000 tonnes environ; les prises des senneurs (678 000 tonnes) ont diminué de 50 000 tonnes environ, essentiellement du fait de la baisse des prises de thons jaunes.

9. Comme en 1995, les flottilles des pays de la région se sont développées. Les flottilles des PPPH sont restées relativement stables en 1996.

10. Les exposés nationaux sur la pêche thonière sont présentés dans l'ordre alphabétique anglais des pays représentés.

2.1.1 Australie

11. M. Peter Ward fait le point de la situation de la pêche thonière en Australie en renvoyant les participants au document de référence 6. Les activités des palangriers australiens ont sensiblement augmenté en 1996-97, et beaucoup ont pêché plus au large que par le passé. Les prises de thons jaunes débarqués ont très légèrement augmenté, tandis que les prises d'espadons et de thons obèses ont beaucoup progressé, ce qui peut s'expliquer par des différents facteurs. L'année 1996 a en effet été une année "à eau chaude", sans doute en raison de l'atténuation du phénomène *El Niño*. Elle a aussi coïncidé avec une baisse du taux de prises de gros thons jaunes, en partie parce que les pêcheurs se sont tournés vers d'autres espèces à valeur élevée comme le thon obèse.

12. De nombreux palangriers australiens se sont déplacés de la partie sud de la Nouvelle-Galles du Sud vers le sud du Queensland où ils ont pêché de nuit l'espadon et le thon obèse, à l'aide de calamars. Les prises d'espadons ont été portées à 414 tonnes en 1996 et vont sans doute dépasser en 1997 le total autorisé des captures (800 tonnes), fixé pour les palangriers australiens et japonais dans la zone de pêche du nord-est de l'Australie. La répartition de l'effort et les espèces ciblées par les palangriers australiens ayant beaucoup évolué, le travail d'évaluation effectué sur la base des prises par unité d'effort en sera compliqué.

13. D'autres engins tels que la canne, la senne et la ligne de traîne sont utilisés pour capturer les thonidés et les marlins, les deux premiers servant, notamment, à pêcher la bonite au large des côtes sud de la Nouvelle Galles du Sud. De 6 000 tonnes au début des années 1990, les prises annuelles de bonites ont par la suite chuté à moins de 1 500 tonnes. En 1996, les navires équipés pour pêcher à la canne et à la senne ont cependant déclaré 2 697 tonnes de prises de bonites.

2.1.2 États fédérés de Micronésie

14. M. Tim Park présente un aperçu de la situation de la pêche thonière des États fédérés de Micronésie en renvoyant les participants au document de référence 8. Les données de prises fournies au moyen des fiches de pêche sont encore préliminaires; d'après les estimations, elles représentent les deux tiers environ de l'activité réelle. Il apparaît cependant que les prises ont baissé par rapport à 1995 pour les trois types d'engins utilisés, senne, palangre et canne. Les prises totales pour 1995, qui ont atteint 253 585 tonnes, ont été les plus importantes jamais enregistrées dans les eaux des États fédérés de Micronésie. D'après les estimations préliminaires, le volume total des prises pour 1996 serait inférieur à 200 000 tonnes.

15. La baisse du volume total des prises est imputable à une modification de la structure de la flottille, puisque le nombre de senneurs présents dans la ZEE des États fédérés de Micronésie a baissé d'un tiers en 1996. Les associations de senneurs taiwanais et coréens ne sont pas parvenues à un accord pour pêcher dans la ZEE des États fédérés de Micronésie, de sorte que deux des plus grandes flottilles de senneurs en activité dans la zone en 1995 ne l'étaient plus pendant la plus grande partie de 1996. En outre, les senneurs des États-Unis d'Amérique ont eu tendance à se déplacer vers le sud-est, en dehors de la ZEE du pays.

16. Les palangriers ont également été moins nombreux en 1996, en partie parce que les navires battant pavillon chinois de la société taiwanaise *Ting Hong* ont quitté les États fédérés de Micronésie. La flottille de canneurs était également moins importante en 1996.

17. Le recul des flottilles de senneurs et de palangriers s'est traduit par une baisse des transbordements en 1996. D'après les données préliminaires, le nombre de transbordements réalisés par les senneurs en 1996 ne représente que 15 pour cent du nombre atteint en 1995. Cette baisse s'explique elle aussi par l'absence des flottilles taiwanaise et coréenne qui utilisaient le port de Chuuk pour la plupart de leurs transbordements. Le nombre de transbordements réalisés par les palangriers en 1996 ne représente que 58 pour cent du chiffre atteint en 1995. Aucun transbordement n'a été effectué dans le port de Kosrae au dernier trimestre de 1996.

18. Le retour des senneurs taiwanais et coréens en 1997 se traduira sans doute par un accroissement des prises. La flottille de palangriers devrait également s'étoffer de nouveau. Le nombre de transbordements effectués dans les ports des États fédérés de Micronésie s'en trouvera augmenté.

2.1.3 Fidji

19. M. Iliavi Tuwai présente un aperçu de la pêche thonière à Fidji en renvoyant les participants au document de référence 11. La pêche à la palangre et à la canne sont les deux seules techniques utilisées à l'échelle commerciale pour capturer du thon et du marlin à Fidji. La flottille de palangriers a beaucoup augmenté au cours des cinq dernières années puisqu'elle est passée de 27 navires en 1992 à 49 en 1996. La production des palangriers nationaux a atteint 4 339 tonnes en 1996. La plupart d'entre eux ciblent le thon de qualité *sashimi* destiné à l'exportation, principalement vers le Japon et les États-Unis d'Amérique. Les prises accessoires (espadons et marlins essentiellement) sont aussi commercialisées sur le marché local. Les palangriers de Taiwan ont continué leurs activités dans le cadre d'accords bilatéraux conclus avec Fidji ces cinq dernières années. Les prises des navires étrangers, supérieures à 4 000 tonnes de 1992 à 1995, ont été ramenées à 2 290 tonnes en 1996. En 1997, aucun navire étranger n'a demandé de permis pour pêcher dans les eaux fidjiennes.

20. L'utilisation de la canne a commencé à Fidji dans les années 70 avec la création de la conserverie de la *Pacific Fishing Company* (PAFCO). Les canneurs capturent essentiellement des bonites et les débarquent à la conserverie. La flottille est passée de neuf à sept navires au cours des cinq dernières années. À l'atténuation de l'effort exercé correspond une baisse des prises, ramenées à 3 287 tonnes en 1996.

21. Les transbordements effectués par les navires battant pavillon étranger dans le port de Suva ont atteint 1 600 tonnes en 1996 et seront beaucoup plus élevés en 1997, étant donné que le volume de 1 600 tonnes était déjà atteint en mai. Des dispositifs de concentration du poisson (DCP) ont été mouillés dans les eaux fidjiennes afin d'aider les pêcheurs à la traîne locaux. Ces derniers ont fourni quelques données, mais les statistiques de prises restent très incomplètes. L'entrée en vigueur du système HACCP (analyse des risques et points de contrôle critiques) aux États-Unis d'Amérique en 1997 préoccupe beaucoup les exportateurs de poissons de qualité *sashimi* de Fidji.

2.1.4 Polynésie française

22. M. Stephen Yen décrit la situation actuelle de la pêche thonière en Polynésie française en renvoyant les participants au document de référence 3. Les techniques de pêche utilisées sur le Territoire sont la traîne, la ligne à main et la palangre. Comme dans les autres pays insulaires du Pacifique, la pêche à la palangre a beaucoup progressé ces cinq dernières années; la flottille de

palangriers comportait 58 bateaux en 1996, dont 47 d'une taille comprise entre 13 et 25 mètres. Les prises des palangriers locaux, composées en grande partie de germons, ont dépassé 5 000 tonnes en 1996. La quasi-totalité a été commercialisée sur le marché local, 100 à 200 tonnes seulement ayant été exportées. Le Territoire prévoit d'accroître ses exportations, d'offrir des formations supplémentaires aux intervenants du secteur de la pêche et d'améliorer ses infrastructures.

23. Des palangriers hauturiers coréens ont été autorisés à pêcher en Polynésie française ces quatre dernières années. Les prises qu'ils ont réalisées sont restées stables, aux environs de 2 000 tonnes par an; les prises de thons jaunes par unité d'effort ont été particulièrement élevées en 1996.

2.1.5 Japon

24. M. Naozumi Miyabe présente brièvement les activités de pêche des navires japonais en renvoyant les participants au document de référence 13. La taille des flottilles de canneurs et de palangriers pêchant au large et en haute mer a continué de baisser en 1996 pour atteindre la moitié environ de ce qu'elle était en 1986. La flottille de palangriers hauturiers a diminué également, mais pas autant que les précédentes. Le nombre de petits senneurs a également décliné au cours des dix dernières années. Les prises ont baissé progressivement ces dernières années parallèlement à la baisse du nombre de navires. Il faut noter en particulier que les senneurs ont pris beaucoup moins de thons jaunes (- 40%) en 1996, sans doute parce qu'ils se sont déplacés vers l'ouest en raison de modifications du milieu marin. Les conditions de pêche auxquelles étaient soumises les autres bateaux ont été à peu près normales en 1996.

2.1.6 Kiribati

25. M. Ribanotake Awira présente un aperçu de l'évolution de la pêche thonière à Kiribati. Une flottille de palangriers a été créée en mars 1997; elle cible le thon jaune et le thon obèse, les prises accessoires étant composées de requins, de voiliers, de thazards du large et de poissons-lune. Les grands canneurs ont exercé un effort moins important, afin d'encourager les petits bateaux locaux. La recherche halieutique se concentre à l'heure actuelle sur les connaissances traditionnelles concernant les zones de frai des bonites.

26. Il semble que le phénomène d'oscillation australe *El Niño* joue un rôle important dans l'abondance de thonidés dans les eaux de Kiribati et le gouvernement pourrait avoir besoin des informations détenues par le Centre d'applications relatives à *El Niño* (*ENSO Applications Center*) de Hawaï.

2.1.7 Corée

27. M. Jank-uk Lee décrit brièvement les activités des flottilles coréennes en 1996 en renvoyant les participants au document de référence 9. Les prises de thons et d'espèces voisines réalisées par les navires coréens dans le Pacifique occidental et central en 1996 sont estimées à 178 400 tonnes. En baisse de 12,8 pour cent par rapport à l'année précédente, elles ont été réalisées par 184 navires.

28. En 1996, 156 palangriers ont pêché des thonidés dans le Pacifique et leurs prises totales dans le Pacifique occidental et central ont atteint 29 600 tonnes, soit une hausse de 1,2 pour cent

par rapport à 1995. La prise par unité d'effort des palangriers coréens en 1996 est de 1,39 poissons pour 100 hameçons, comme en 1995.

29. Les prises des palangriers étaient composées de thons obèses (46,8%), de thons jaunes (39,9%), de germons (1,3%) et d'autres espèces (12,1%). Les prises de thons obèses ont été ramenées de 15 400 tonnes en 1995 à 13 800 tonnes en 1996 (– 10%), tandis que les prises de thons jaunes ont augmenté de 24,4 pour cent (de 9 500 tonnes à 11 800 tonnes).

30. Les senneurs en activité dans la zone statistique de la CPS ont été au nombre de 28 et leurs prises totales ont atteint 148 800 tonnes (– 15,2% par rapport à 1995).

31. Les senneurs ont pris 129 900 tonnes de bonites (– 5,8% par rapport à 1995) et 18 900 tonnes de thons jaunes (– 7%).

32. Les statistiques de prises et d'efforts des palangriers en 1995 sont compilées par carré de 5° de côté pour publication ultérieure, comme les années précédentes. La Corée a récemment fourni au programme Pêche hauturière des statistiques de pêche à la senne couvrant les années 1980 à 1995, agrégées mensuellement par carré d'un degré de côté.

33. Le programme Pêche hauturière remercie la Corée du travail réalisé pour la préparation de ces données agrégées.

2.1.8 *Nouvelle-Zélande*

34. M. John McKoy fait le bilan de l'évolution de la situation de la pêche thonière en Nouvelle-Zélande en renvoyant les participants au document de référence 7. La flottille de pêche pélagique de ce pays est composée de 67 palangriers (de 15 à 50 m), de cinq palangriers de 50 m affrétés par des Japonais, de 200 petits navires environ (15 m) de pêche à la traîne ciblant le germon, de 5 ou 6 senneurs de taille moyenne et de ligneurs. Les prises totales ont atteint 6 280 tonnes de germons, 80 tonnes de thons obèses, 190 tonnes de thons jaunes, 3 650 tonnes de bonites et 180 tonnes d'espérons.

35. Les thonidés sont capturés essentiellement pendant les mois d'été (janvier à mars). Le germon est capturé à la traîne, essentiellement pendant l'été également. Les senneurs ciblent la bonite pendant l'été et d'autres espèces pélagiques pendant le reste de l'année. Les palangriers couvrent une large zone qui inclut la ZEE de la Nouvelle-Zélande, les eaux internationales au nord et à l'est de la Nouvelle-Zélande et la ZEE de Fidji.

2.1.9 *Nouvelle-Calédonie*

36. M. Régis Etaix-Bonnin donne un aperçu de la pêche thonière en Nouvelle-Calédonie en renvoyant les participants au document de référence 4. Les opérations de pêche thonière ont commencé au début des années 80 avec la création d'une petite flottille de canneurs locaux pêchant dans les eaux de Nouvelle-Calédonie. Pour différentes raisons comme les variations saisonnières de la disponibilité d'appâts, la canne a été abandonnée au profit de la palangre. À l'époque, les palangriers étaient tous des navires congélateurs importés du Japon. En 1989, le premier palangrier de thon frais de qualité *sashimi* a commencé à pêcher dans les eaux de Nouvelle-Calédonie et la palangre monofilament a été utilisée à partir de 1994.

37. En 1996, cinq des huit palangriers utilisaient des palangres monofilament et ciblaient le thon obèse et le thon jaune pour l'exportation vers le marché japonais du *sashimi*. Les campagnes sont généralement d'une durée de six jours et la palangre est posée quatre fois. Compte tenu de leur rayon d'action, ces navires assez petits restent proches de leur port d'attache. En revanche, les deux palangriers congélateurs peuvent rester en mer jusqu'à 45 jours et s'éloigner beaucoup plus de la Nouvelle-Calédonie. Les prises surgelées de thons obèses, de thons jaunes et de marlins rayés sont les seules qui ne soient pas envoyées aux conserveries de Pago Pago.

38. D'après les données préliminaires concernant l'année 1996, la flottille de palangriers a pris 1 300 tonnes environ de thonidés et d'espèces voisines, dont 50 pour cent de thons jaunes, espèce qui prédomine dans les prises depuis 1995, alors que c'était auparavant le germon qui occupait la première place.

39. Cinq nouveaux palangriers utilisant des lignes monofilament doivent arriver sur le Territoire en 1997 et quatre autres ultérieurement. La production annuelle devrait bientôt atteindre 2 000 tonnes. La demande de thons de qualité *sashimi* est toujours élevée mais seules les prises accessoires sont commercialisées sur le marché local.

40. Il a été entrepris une vaste étude qui devrait permettre de déterminer par des moyens nouveaux comment développer la pêche thonière en Nouvelle-Calédonie, en s'attachant à des objectifs précis à atteindre en cinq ans.

2.1.10 *Papouasie-Nouvelle-Guinée*

41. M. Joël Opnai rend compte de la situation de la pêche thonière en Papouasie-Nouvelle-Guinée en renvoyant les participants au document de référence 12. En 1996, des accords bilatéraux existaient avec des senneurs de Corée (28 navires), des Philippines (11 navires) et de Taiwan (42 navires); deux navires de Vanuatu ont également pêché en Papouasie-Nouvelle-Guinée dans le cadre d'un accord bilatéral. Quatre senneurs et cinq palangriers étaient titulaires de permis de pêche locaux.

42. En novembre 1996, les autorités de Papouasie-Nouvelle-Guinée, soucieuses d'accroître le développement des activités de pêche, ont annoncé une forte réduction des droits de douane dans ce secteur, afin d'encourager les investisseurs. Fin 1995, elles avaient annoncé la mise en place d'une politique nationale en faveur de la pêche à la palangre.

43. Le secteur national de la pêche à la palangre a subi d'importantes mutations au cours de l'année; cinq des douze palangriers détenteurs d'un permis de pêche sont effectivement en activité. Les exportations de thons frais en 1996 ont dépassé 200 tonnes, d'après les estimations, soit plus d'un demi-million de kinas. Les thonidés capturés par les palangriers de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont été expédiés vers les marchés japonais du thon frais, et la plus grande partie des prises accessoires vers le marché aux poissons de Sydney; très peu de poissons sont commercialisés sur les marchés locaux. On a du mal, à l'heure actuelle, à obtenir de cette flottille les données de prises et d'efforts qu'elle devrait fournir sur la base des journaux de pêche.

44. Un senneur qui battait pavillon des Philippines (*Mar Fish*) a été réimmatriculé en juin 1996 en Papouasie-Nouvelle-Guinée; il pêche pour une entreprise conjointe détenue en partie par des intérêts philippins (*Paradise Fishing Co. Ltd*), enregistrée en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les trois autres senneurs locaux sont des navires qui battaient autrefois pavillon taiwanais et qui

appartiennent à la société *Niugini Fishing*. Fin 1996, huit permis de pêche à la senne ont été accordés à *RD Fishing Company Ltd*, dont les navires approvisionneront en thon la conserverie *RD Cannery Company*, ouverte en juin 1997 et dont la production peut atteindre 100 tonnes par jour.

45. L'obtention de toutes les données de prises et d'effort des senneurs locaux a posé des problèmes. L'une des entreprises, *Niugini Fishing* a par exemple débarqué une partie de ses prises dans les États fédérés de Micronésie, de sorte qu'il a été difficile à la Papouasie-Nouvelle-Guinée de se procurer les fiches de pêche. Les prises totales déclarées des navires locaux ont atteint 4 446 tonnes en 1996, soit beaucoup moins qu'en 1995 puisqu'elles s'établissaient cette année-là à 15 556 tonnes (*Statistiques annuelles sur la pêche thonière* de la CPS).

46. Le transbordement s'est fait essentiellement des navires de pêche aux navires collecteurs, car il n'existait pas d'installations de stockage à terre avant la construction de la conserverie *RD Cannery Co. Ltd*. *Niugini Fishing* a envoyé ses prises vers les Philippines, la Thaïlande et le Japon. *Paradise Fishing* a expédié les siennes à Zamboanga aux Philippines, et peut-être aussi vers d'autres marchés.

47. Étant donné que la collecte de données de prises et d'effort des flottilles nationales pose davantage de problèmes que celle des données des flottilles étrangères, il faut que le service national des pêches essaie d'y remédier. La capacité de ce service à gérer les zones de pêche thonière du pays est cependant très limitée. La section de recherche et de suivi de la ressource en thonidés du service ne comprend que quelques jeunes biologistes de Papouasie-Nouvelle-Guinée, aidés de deux volontaires australiens. Le personnel de cette section participe actuellement au programme national d'observation scientifique, ainsi qu'à la création d'un système de collecte de données sur la pêche thonière.

48. Avec l'aide de l'Agence des pêches du Forum et du programme Pêche hauturière de la CPS, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a entrepris l'élaboration d'un programme national de gestion des ressources en thonidés de sa ZEE. Il s'agit à la fois d'une initiative du gouvernement et d'une condition du programme d'ajustement structurel de la Banque mondiale. Le programme de gestion en est actuellement à sa troisième version et sera soumis au Conseil national des pêches en juillet.

49. Les documents relatifs à la faisabilité d'activités de pêche à la senne à petite échelle résultant d'une étude réalisée il y a quelques années pourraient être utiles à la flottille nationale de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Celle-ci bénéficie de plusieurs mesures incitatives : réduction de la taxe sur le carburant, abolition de la taxe à l'exportation, réduction de l'importation de poissons-appâts, conditions favorables d'amortissement des bateaux et concessions sur l'importation de matériel.

2.1.11 Îles Salomon

50. M. Sylvester Diake décrit brièvement les activités de pêche thonière aux Îles Salomon. En 1995, sept entreprises nationales de pêche thonière ont exploité les ressources de la ZEE. En 1996, trente et un senneurs autonomes, un senneur assisté, trente et un palangriers et vingt-trois canneurs détenaient des permis de pêche. Ils ont capturé 60 859 tonnes de thonidés, contre 67 241 tonnes en 1995. Les senneurs autonomes ont pris 33 649 tonnes, le senneur assisté 5 450 tonnes, les palangriers 5 540 tonnes et les canneurs 16 220 tonnes. Les prises débarquées

par les palangriers ont augmenté de 550 pour cent, tandis que les prises débarquées par le senneur assisté et les canneurs ont baissé de 26 pour cent et de 53 pour cent respectivement. Certains senneurs autonomes et palangriers ont pêché au-delà de la ZEE des Îles Salomon.

51. Les prises réalisées par la flottille locale en 1996 se décomposent comme suit : bonites : 36 031 tonnes; thons jaunes : 21 269 tonnes et thons obèses : 1 335 tonnes. Une faible part des prises a été transformée localement en conserves et en produits fumés. Le reste a été exporté. Les transbordements en 1996 ont été au nombre de 128 (64 par les senneurs et 64 par les palangriers).

52. Le Japon est le seul pays pratiquant la pêche hauturière qui ait conclu avec les Îles Salomon un accord bilatéral d'accès aux eaux territoriales. En 1996, 25 palangriers et 35 canneurs détenaient des permis de pêche; les permis ont été avalisés pour 18 palangriers et 16 canneurs. Des sociétés conjointes pourraient être prochainement mises en place avec d'autres partenaires étrangers.

2.1.12 Taiwan

53. M. Richard Lu décrit brièvement les activités des flottilles taiwanaises dans le Pacifique occidental et central en renvoyant les participants au document de référence 14. En 1995, 42 senneurs hauturiers et 57 palangriers hauturiers pêchaient dans le Pacifique; en outre, 1 350 palangriers (de 20 à 100 tonneaux de jauge brute) ciblant le thon de qualité *sashimi* pêchaient dans les eaux de Taiwan, dans le reste du Pacifique et dans l'océan Indien. Le volume total des prises de thonidés, de marlins et de requins, dont 91 pour cent ont été capturés en haute mer et 9 pour cent dans les zones côtières et au large, a atteint 257 805 tonnes.

54. Les 42 senneurs hauturiers ont pris au total 179 440 tonnes de thonidés dans le Pacifique occidental et central, dont 161 407 tonnes de bonites, 17 389 tonnes de thons jaunes et 644 tonnes d'autres espèces. Les sennes ont été posées 6 214 fois et le taux de prises a été de 28,9 tonnes en moyenne par pose. Les senneurs ont pêché essentiellement dans les eaux de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des États fédérés de Micronésie et en haute mer. Le poisson destiné aux conserveries de Thaïlande et des États-Unis d'Amérique a été transbordé essentiellement dans les ports de Guam, de Chuuk et de Yap.

55. La flottille de palangriers de Taiwan basée dans le Pacifique comprend 46 palangriers classiques et 11 autres dotés de congélateurs à très basse température. Ces navires sont basés à Levuka (Fidji) et à Pago Pago (Samoa américaines) et ciblent le germon qu'ils livrent aux conserveries de ces deux villes. D'après une estimation préliminaire, les prises totales ont atteint 17 183 tonnes en 1996, dont 15 244 tonnes de germons, 330 tonnes de thons obèses, 833 tonnes de thons jaunes et 776 tonnes d'autres espèces. La PUE nominale des palangriers thoniers hauturiers en 1994 était de 3,32 poissons pour 100 hameçons et se situait en 1995, d'après une estimation préliminaire, aux environs de 3 poissons pour 100 hameçons.

56. En 1996, environ 470 palangriers ciblant le thon de qualité *sashimi* (50 à 70 tonneaux de jauge brute), basés essentiellement aux Philippines, à Guam, aux Îles Marshall et à Palau, ont pêché dans le Pacifique. L'effort de pêche exercé dans les eaux des États fédérés de Micronésie a sensiblement baissé depuis qu'une grande entreprise de pêche taiwanaise a quitté cette zone. D'après les estimations, les prises réalisées en 1996 atteignent 12 922 tonnes, soit une baisse de 9,8 pour cent par rapport à 1995. La PUE nominale se situerait à 2,48 poissons pour 100 hameçons. Les données des journaux de pêche n'assurent encore qu'une couverture incomplète

pour cette flottille, mais la situation pourrait s'améliorer grâce à l'accroissement des ressources allouées à la surveillance des flottilles.

2.1.13 États-Unis d'Amérique

57. M. Gary Sakagawa rend compte brièvement des activités de pêche des États-Unis dans le Pacifique occidental et central en renvoyant les participants au document de référence 5. Ces activités sont décomposées par engin et par zone de pêche : pêche hauturière à la senne dans le Pacifique sud-ouest, pêche à la palangre dans le Pacifique nord et sud, pêche à la canne au large de Hawaï, pêche à la traîne et à la ligne à main au large de Hawaï et pêche à la traîne au large de Guam, des Samoa américaines et des Îles Mariannes du Nord. Ce sont les senneurs hauturiers qui réalisent dans la région les captures les plus importantes, avec une moyenne annuelle de 189 900 tonnes entre 1992 et 1996, composées essentiellement de bonites et, en moindre quantité, de thons jaunes et de thons obèses. En 1996, la flottille comptait 40 bateaux qui ont pris au total 126 100 tonnes, contre 209 600 tonnes en 1994 et 167 600 tonnes en 1995. La baisse la plus importante est celle des prises de thons jaunes, qui ont chuté de 56 400 tonnes en 1994 à 16 100 tonnes en 1996. Les prises de bonites ont été ramenées de 151 500 tonnes en 1994 à 100 900 tonnes en 1996. En revanche, les prises de thons obèses ont été portées de 1 700 tonnes en 1994 au niveau record de 9 100 tonnes en 1996.

58. Les canneurs qui pêchent au large de Hawaï ciblent la bonite et prennent aussi quelques thons jaunes. La moyenne annuelle des prises, de 718 tonnes de 1992 à 1996, a été légèrement dépassée en 1996 avec 780 tonnes.

59. La flottille de palangriers se divise en deux grandes catégories. La première comporte 115 grands bateaux dont la plupart sont basés à Hawaï et y débarquent leurs prises. Ils ciblent l'espadon et les thonidés destinés au marché du poisson frais. L'autre partie de la flottille comporte 13 petits navires basés aux Samoa américaines qui ciblent le germon. En 1996, les prises des palangriers sont restées stables, à 9 200 tonnes (2 700 tonnes d'espadons, 2 300 tonnes de thons obèses, 2 000 tonnes de requins, 900 tonnes de thons obèses, 500 tonnes de marlins bleus et 400 tonnes de marlins rayés). Les prises d'espadons ont continué de baisser, après avoir atteint en 1993 le niveau record de 5 900 tonnes, et les prises de requins d'augmenter.

60. Plus de 1 500 navires immatriculés pêchent les thons et les marlins à l'aide de lignes à main et de lignes de traîne à partir des ports de Hawaï et des autres territoires américains. Les prises totales de cette flottille ont été 4 900 tonnes en 1996, comme en 1995. Elles ont d'ailleurs peu varié au cours des dernières années. Les principales espèces capturées sont le germon (2 200 tonnes en 1996) et le thon jaune (1 100 tonnes en 1996).

2.1.14 Wallis et Futuna

61. M. Bernard Guégan décrit la situation de la pêche, qui est peu développée sur le Territoire. Des accords bilatéraux d'accès aux eaux territoriales ont été conclus avec la Corée et le Japon.

2.2 Bilan économique de la pêche thonière

62. Mme Anna Willock dresse le bilan économique de la pêche thonière en renvoyant les participants au document de travail 4. La valeur des prises réalisées en 1996 est estimée à 1,65

milliard de dollars É.-U., en légère baisse (- 4,6%) par rapport à 1995. Les prises des senneurs sont estimées à 726 millions de dollars É.-U., celles des palangriers à 800 millions de dollars É.-U. et celles des canneurs à 113 millions de dollars É.-U.

63. La référence en ce qui concerne les prix en conserverie est la Thaïlande qui est le plus grand transformateur de thons du monde. À Bangkok, les prix de la bonite au niveau des conserveries ont atteint 1 200 dollars É.-U. la tonne en septembre 1996 alors qu'ils étaient descendus à 680 dollars É.-U. la tonne en avril. Le prix du thon jaune est parti du faible niveau de 1 050 dollars É.-U. la tonne, a atteint le niveau record de 1 500 dollars É.-U. en septembre et en octobre et s'y est maintenu jusqu'à la fin de l'année.

64. Le volume de thons jaunes frais/réfrigérés mis sur le marché par les palangriers a baissé en 1996, alors qu'il n'avait cessé d'augmenter les six années précédentes. Le thon frais représente à l'heure actuelle 20% environ de l'ensemble du marché du thon obèse et du thon jaune. Le Japon a importé des pays insulaires du Pacifique 19 000 tonnes environ de thons jaunes et de thons obèses frais (soit 2 000 tonnes de moins qu'en 1995), ce qui représente 32% environ des importations totales du pays pour ces produits.

65. Les participants proposent que le bilan économique de la pêche thonière soit complété à l'avenir par des remarques sur les autres espèces commercialisées, à savoir, le germon, le marlin rayé et l'espadon.

66. Il pourrait être intéressant pour les pays insulaires du Pacifique que soient réalisées des études sur les coûts de la pêche. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a d'ailleurs formulé une demande concernant une étude qui porterait sur certains aspects de ces coûts.

3. ÉVALUATION DES STOCKS ET COLLECTE DE DONNÉES SUR LA PÊCHE THONIÈRE DANS LA RÉGION

3.1 Collecte de données par le programme Pêche hauturière de la CPS

67. M. Tim Lawson, statisticien des pêches de la CPS, donne un aperçu des différentes données rassemblées par le programme Pêche hauturière en renvoyant les participants aux documents d'information 1, 2 et 3. Ces données se répartissent en trois catégories : données de prises et d'efforts issues des fiches de pêche, données fournies par les observateurs et données d'échantillonnage au port.

68. Les données de prises et d'effort sont fournies sous deux formes différentes : fiches de pêche comportant des informations sur les activités de pêche, soumises par les États et territoires membres de la CPS d'une part, et données agrégées, fournies par les pays pratiquant la pêche hauturière d'autre part. Les données des fiches de pêche couvrent actuellement 80 pour cent environ de la pêche thonière dans la partie occidentale et centrale de la zone statistique de la CPS, et une couverture quasi totale dans les ZEE des États et territoires océaniques. Cependant, les données sur les flottilles nationales sont généralement peu nombreuses. Pendant la période de référence, le programme Pêche hauturière a reçu les données agrégées suivantes : données sur les prises des palangriers hauturiers taiwanais en 1994, envoyées par le Conseil de développement de la pêche hauturière (*Overseas Fisheries Development Council*, OFDC) du Conseil de l'agriculture de Taiwan; données concernant les palangriers (pour 1994-1995) et les senneurs (pour 1995-

1996) du Japon, reçues de l'Agence des pêches du Japon (*Japan Fisheries Agency, JFA*) et données concernant les senneurs coréens de 1980 à 1995, obtenues de l'Institut national de recherche et de développement de la pêche (*National Fisheries Research and Development Institute*) de Corée.

69. M. Peter Sharples, Responsable des activités d'échantillonnage au port et d'observation de la CPS, fait le bilan du travail de collecte des données réalisé par les observateurs et les échantillonneurs au port. En 1996-97, le programme Pêche hauturière, dans le cadre du projet SPRTRAMP (projet régional océanien d'évaluation et de suivi de la ressource en thonidés) financé par l'Union européenne, a continué de contribuer à la collecte de données biologiques et de données de débarquement dans les ports suivants : Yap, Chuuk, Pohnpei et Kosrae aux États fédérés de Micronésie, Levuka et Lami à Fidji, Papeete en Polynésie française, Tarawa et Kiritimati à Kiribati, Majuro aux Îles Marshall, Nouméa en Nouvelle-Calédonie, Koror à Palau, Port-Moresby, Kavieng, Wewak, Manus et Rabaul en Papouasie-Nouvelle-Guinée, Noro, Tulagi et Honiara aux Îles Salomon, et Tuimatamoana aux Tonga. Le personnel du projet a apporté son aide sous forme de formation à l'échantillonnage, d'assistance technique et financière, de traitement des données, de mise à disposition de formulaires et de matériel d'échantillonnage, pieds à coulisse notamment. Grâce à des ressources financières apportées par Taiwan, le personnel du programme Pêche hauturière a commencé à combler les importantes lacunes que comportaient les données rassemblées à Guam et à Pago Pago (Samoa américaines).

70. Le programme d'observation scientifique en cours dans le cadre du projet SPRTRAMP depuis 1995 a permis de rassembler des données de référence émanant de la plupart des grandes flottilles de pêche industrielle en activité dans la région. Le programme Pêche hauturière a également aidé les États et territoires membres à créer leurs propres programmes nationaux d'observation, par différents moyens : cours de formation, soutien technique dans les pays, conception de formulaires de collecte de données, traitement des données d'observation et évaluation de leur qualité.

71. De juillet 1996 à avril 1997, les agents du projet SPRTRAMP ont embarqué sur 28 navires de pêche représentant 13 États et territoires membres de la CPS et ont passé 527 jours en mer. Avec la collaboration de la *F.C.F. Fishery Co. Ltd* de Taiwan, un observateur des Îles Salomon, formé dans le cadre du programme d'observation au titre du Traité multilatéral de pêche avec les États-Unis, a effectué une première mission d'observation sur un palangrier ciblant le germon (134 jours en mer). Il a ainsi rassemblé les premières données d'observation dont on dispose sur ce type de pêche et a acquis une expérience qui pourra être utile pour la mise au point d'un programme d'observation spécialement consacré à cette flottille.

72. L'Indonésie et les Philippines, dont les activités de pêche sont importantes, n'ont pas fourni de données de prise et d'effort agrégées. Il est rappelé cependant que le personnel d'échantillonnage au port employé au titre du projet de suivi des prises débarquées et de l'effort des pêches des Philippines a continué de rassembler des données en 1995 et 1996.

3.2 Collecte de données par les autres membres du comité permanent

73. Chaque pays présente ses activités de collecte de données halieutiques; les interventions sont résumées ci-après par ordre alphabétique.

3.2.1 *Australie*

74. Les palangriers australiens utilisent un système de journaux de pêche introduit en 1988. Cependant, moins de 50 pour cent des palangriers autorisés à pêcher au large de la côte est possédaient des journaux de pêche avant 1989. Des agents de terrain ont été chargés en 1989 de distribuer des journaux de pêche aux pêcheurs et de les récupérer une fois remplis. En 1990, 80 pour cent environ des pêcheurs disposaient de journaux de pêche. Le travail de terrain s'est interrompu en 1993. Depuis 1995, le service australien des pêches (AFMA) a demandé à tous les navires titulaires de permis de pêche de remettre les journaux de pêche remplis et de rendre compte de leurs activités quotidiennes. L'AFMA estime que 99 pour cent environ des palangriers rendaient régulièrement leurs journaux de pêche en 1996. En 1997, il a mis en place un programme d'échantillonnage des prises de palangriers australiens afin d'assurer le suivi de la taille des prises.

75. Il n'existe pas de programme d'embarquement d'observateurs sur les palangriers australiens. En 1995-96, le CSIRO a cependant placé des observateurs sur des palangriers basés à Cairns, dans le cadre d'un projet de recherche sur le rapport entre la profondeur de pêche et la composition des prises.

76. Depuis 1979, l'Australie place des observateurs sur les palangriers japonais pêchant dans ses eaux au titre d'accords bilatéraux. Les coûts de ce programme sont couverts par les droits d'accès. La couverture assurée par les observateurs dans la zone de pêche orientale d'Australie est restée très faible pendant les années 80. Depuis 1989, la situation s'est améliorée, l'objectif étant d'atteindre une couverture de 10 à 20 pour cent en 1997 (soit 20 à 30 campagnes de 10 jours). Les observateurs rassemblent des données diverses : composition des prises, échantillonnage biologique, taille, espèces recherchées, techniques et engins de pêche. Les données alimentent une base de données centrale qui peut être reliée à la base de données concernant les journaux de pêche. L'accent est mis sur les données concernant les prises accessoires; les observateurs font en particulier des relevés précis, une fois sur sept, sur les poissons rejetés pour une pose de palangre donnée. Le suivi des rejets a révélé la présence d'importantes quantités de plusieurs espèces que les observateurs n'auraient pu observer en mesurant le poisson sur le pont.

3.2.2 *États fédérés de Micronésie*

77. Les fiches de pêche régionales sont la principale méthode de suivi des prises. L'obligation de remplir et de remettre ces fiches est contenue dans les accords conclus entre le pays et les navires qui pêchent dans ses eaux. Des traductions des formulaires en japonais, en chinois et en coréen doivent être effectués pour les négociations à venir.

78. Tous les ports des États fédérés de Micronésie sont soumis à un échantillonnage des prises. Les quatre personnes chargées de l'échantillonnage au port doivent couvrir au moins 80 pour cent des transbordements. Les formulaires d'échantillonnage au port de la région du Pacifique Sud sont utilisés; les données sont saisies par la direction des Affaires maritimes de Micronésie (MMA) et vérifiées par la CPS. La MMA souhaiterait qu'un programme d'échantillonnage au port soit mis en place à Guam. Il faudrait aussi améliorer la base de données installée par la CPS afin de faciliter l'accès aux données.

79. La MMA dispose d'un des programmes d'observation scientifique les mieux établis du Pacifique occidental et central. Les observateurs, actuellement au nombre de douze, ont déjà effectué 33 campagnes en 1997.

80. L'objectif pour 1997 est d'améliorer l'embarquement d'observateurs à bord des navires japonais et coréens. Des formations complémentaires des observateurs seront demandées à la CPS et à la FFA en 1997. Il faut aussi améliorer l'accès aux données contenues dans la base de données mises au point par la CPS.

3.2.3 *Fidji*

81. Le service des pêches de Fidji a du mal à se faire remettre les fiches de pêche des navires nationaux, certains capitaines se plaignant en particulier que les formulaires sont difficiles à remplir. L'échantillonnage au port se déroule à l'heure actuelle à la conserverie de la PAFCO à Levuka et auprès de *Fiji Fish* à Suva. Il faudrait une autre personne qui se charge de l'échantillonnage au port des prises débarquées auprès de *Feeders*. Le service des pêches a demandé au programme Pêche hauturière de revoir le nouveau formulaire de collecte de données sur les prises débarquées, afin de vérifier s'il est conforme au formulaire régional. Le programme Pêche hauturière et la FFA ont participé à la formation de 20 observateurs qui devraient commencer à travailler sur les navires basés à Suva dans le mois suivant la réunion.

3.2.4 *Polynésie française*

82. Les données de prise et d'effort sont collectées depuis cinq ans auprès des palangriers immatriculés sur le Territoire et basés à Papeete; elles sont ensuite envoyées au programme Pêche hauturière. Les prises font l'objet d'un échantillonnage au port, mais il n'y a aucune activité d'observation scientifique pour l'instant.

3.2.5 *Japon*

83. Il est procédé à la collecte des données de fiches de pêche des palangriers japonais pêchant au large et en haute mer. depuis l'année dernière, c'est aussi le cas pour les palangriers côtiers, bien que la couverture soit encore assez faible. Pour ce qui concerne les palangriers pêchant au large, la couverture est de 80 à 85 pour cent et, pour les palangriers hauturiers, de 90 pour cent. La couverture assurée par les fiches de pêche est de 100 pour cent en ce qui concerne les senneurs, de 92 à 95 pour cent en ce qui concerne les canneurs pêchant au large et en haute mer. L'échantillonnage au port des prises des senneurs opérant dans la zone équatoriale a commencé il y a trois ans et la couverture est estimée à 15 pour cent environ. Les prises des palangriers donnent lieu à un échantillonnage au port qui n'est cependant pas aussi complet que celui qui concerne les prises des senneurs. Des observateurs ont effectué entre février et décembre 1996 six campagnes (d'une durée totale de 250 jours) qui ont permis d'obtenir des informations intéressantes sur les espèces recherchées et les prises accessoires. Le programme Pêche hauturière déposera une demande officielle afin d'avoir accès aux données de prise et d'effort des palangriers côtiers.

3.2.6 *Kiribati*

84. Il y a à l'heure actuelle deux observateurs qualifiés à Kiribati, qui espère en former davantage par la suite. Les données des fiches de pêche sont collectées auprès des flottilles

étrangères et transmises pour traitement au programme Pêche hauturière, qui n'a cependant pas reçu les données les plus récentes concernant les flottilles nationales de canneurs et de palangriers. Plusieurs navires basés à Tarawa pêchent à la palangre, mais les prises de cette flottille ne donnent pas encore lieu à un échantillonnage au port.

3.2.7 Corée

85. Des fiches de pêche sont transmises au NFRDI par les entreprises de pêche, mais seulement pour les espèces d'importance commerciale. La couverture de la flottille de palangriers hauturiers est estimée à 60-80 pour cent selon les années; la couverture assurée pour ce qui concerne les senneurs est supérieure à 80 pour cent. Quelques activités d'observation ont été réalisées.

3.2.8 Nouvelle-Zélande

86. Tous les navires nationaux et affrétés sont tenus de présenter leurs journaux de pêche à un réceptionnaire habilité et la couverture des activités de pêche est estimée à 100 pour cent. Aucun navire étranger ne pêche actuellement dans les eaux de la Nouvelle-Zélande. Un programme d'observation scientifique axé sur les prises accessoires et l'interaction avec les oiseaux de mer, donne lieu à 70 à 100 jours de travail en mer. L'Institut national de recherche sur l'eau et l'atmosphère (*National Institute of Water and Atmospheric Research Ltd.*, NIWA) se charge pour le compte du programme Pêche hauturière de l'échantillonnage au port des prises des navires qui ciblent le germon.

3.2.9 Nouvelle-Calédonie

87. La couverture assurée grâce aux fiches de pêche des palangriers-congélateurs basés à Nouméa est considérée comme bonne; en revanche, celle des navires locaux qui vendent le poisson frais ou réfrigéré est faible, mais devrait s'améliorer grâce à la mise à disposition des fiches de pêche régionales traduites en français. Les poissons sont échantillonnés au port depuis 1992 et plus de 50 000 unités ont ainsi été traitées. Un stage de formation d'observateurs a été organisé, l'objectif étant l'embarquement sur les palangriers japonais; cependant, cette flottille est pour l'instant absente des eaux de Nouvelle-Calédonie de sorte qu'aucun embarquement n'a eu lieu.

3.2.10 Papouasie-Nouvelle-Guinée

88. Les données de prises et d'efforts sont rassemblées au moyen de formulaires régionaux conçus par un comité spécialisé (*Tuna Fishery Data Collection Forms Committee*). L'obligation de remettre les formulaires remplis est contenue dans la loi sur les pêches de 1994 et constitue une condition de l'octroi des permis de pêche. La communication des données s'est généralement améliorée depuis deux ou trois ans pour ce qui concerne les pays pratiquant la pêche hauturière. En revanche, elle pose des problèmes en ce qui concerne la flottille nationale. Le service des pêches essaiera d'y remédier dans le courant de l'année, avant la prochaine réunion du comité permanent.

89. Le programme national d'observateurs de Papouasie-Nouvelle-Guinée a commencé ses activités en novembre 1995 à la suite d'un des stages régionaux de formation d'observateurs, organisé à Honiara (Îles Salomon). Le programme Pêche hauturière a participé à la mise en place

de ce programme en plaçant ses propres observateurs sur les navires étrangers autorisés à pêcher dans le cadre d'accords bilatéraux, de façon à rassembler des informations sur les activités des navires de Taiwan, de Corée et des Philippines. Le premier cours de formation d'observateurs de Papouasie-Nouvelle-Guinée s'est tenu à l'École des pêches de Kavieng dans la Province de Nouvelle-Irlande; 29 participants l'ont suivi avec succès. Depuis novembre 1995, 26 observateurs (21 de Papouasie-Nouvelle-Guinée et 5 de la CPS) ont embarqué à bord de navires de pays pratiquant la pêche hauturière et de navires nationaux. Les ressources affectées au programme national d'observateurs proviennent des droits versés par les PPPH dans le cadre des accords bilatéraux.

90. L'échantillonnage au port a commencé en Papouasie-Nouvelle-Guinée en 1994, à la suite d'un stage qui s'est tenu à Chuuk (États fédérés de Micronésie), avec le soutien du projet SPRTRAMP. Le ressortissant de Papouasie-Nouvelle-Guinée qui a participé au stage a ensuite formé à l'échantillonnage au port quatre autres personnes désormais en poste à Kavieng, Wewak et Lorengau dans la province de Manus.

91. Au départ, les fonds nécessaires au programme d'échantillonnage au port, en termes de ressources humaines et de matériel, ont été fournis par le projet SPRTRAMP. Depuis début 1997, le programme national d'observateurs comme celui d'échantillonnage au port sont financés par le budget courant du service de recherche et de gestion ainsi que par les ressources provenant des droits payés par les PPPH au titre des accords bilatéraux.

3.2.11 *Îles Salomon*

92. Les fiches de pêche des navires étrangers et nationaux en activité dans les eaux des Îles Salomon sont rassemblées et envoyées au programme Pêche hauturière. La collecte s'est améliorée récemment grâce à la mise en place d'un système de vérification qui permet d'être sûr que les fiches de pêche sont envoyées à temps au service des pêches. Huit observateurs ont été formés par le programme Pêche hauturière et la FFA. Ils sont à l'heure actuelle occupés à d'autres tâches au sein du service des pêches, mais plusieurs reprendront leurs fonctions d'observation lorsqu'un observateur du projet SPRTRAMP viendra, comme il a été proposé, travailler plusieurs mois aux Îles Salomon.

3.2.12 *Taiwan*

93. Les fiches de pêche des senneurs sont rassemblées par l'intermédiaire de l'association des propriétaires de navires de pêche thonière et des exportateurs; celles des palangriers pêchant au large et en haute mer sont rassemblées par les autorités. Les rapports sur les ventes que rassemblent la municipalité de Kaohsiung sont utilisés pour corriger les prises de thons jaunes consignées sur les fiches de pêche des senneurs. Pour l'échantillonnage des prises des palangriers hauturiers, on utilise un appareil photo ou une caméra vidéo, fournis au bateau, qui permet de rassembler des informations sur les prises accessoires et la composition par taille. Ce système s'applique à l'heure actuelle à dix navires en activité dans trois océans. En ce qui concerne la pêche au large, l'échantillonnage commencera bientôt à Tung Kang; on procédera à des entretiens afin d'établir un résumé sur les données de prise de trois navires par jour.

3.2.13 *États-Unis d'Amérique (Hawaï)*

94. Les palangriers basés à Hawaï sont tenus de remplir des fiches de pêche journalières et la couverture est estimée à 100 pour cent. Un programme d'observateurs s'applique à la flottille de palangriers ciblant les espèces pélagiques et la couverture assurée est de 4 à 5 pour cent depuis 1994. Huit à douze observateurs font partie de ce programme axé sur les prises accessoires et l'interaction avec les tortues et les oiseaux de mer.

3.2.14 *Wallis et Futuna*

95. En l'absence d'activités de pêche à Wallis et Futuna, aucune donnée n'est collectée.

3.2.15 *Agence des pêches du Forum*

96. Au cours de la neuvième campagne au titre du Traité multilatéral avec les États-Unis d'Amérique, des observateurs ont été embarqués à 32 reprises sur des senneurs américains; les données ainsi rassemblées couvrent 22 pour cent de toutes les campagnes de cette flottille pendant la période en question.

3.3 **Situation des stocks de thonidés du Pacifique occidental et central**

97. M. John Hampton, maître de recherche halieutique de la CPS, rend compte de la situation des stocks de bonites, de thons jaunes et de germons dans la région en renvoyant les participants au document de travail 3.

3.3.1 *Bonite*

98. Les taux de mortalité de la bonite ont été estimés à partir des données de marquage rassemblées lorsque l'exploitation de cette ressource était au plus haut au début des années 90. La moyenne, réalisée sur les six catégories de taille, indique un taux d'exploitation faible à modéré (0,20) et une baisse de la mortalité naturelle en fonction de la taille. Les séries chronologiques de PUE nominales des senneurs et des canneurs n'indiquent pas de baisse significative des stocks.

99. Les participants relèvent qu'il faudrait peut-être tenir compte à l'avenir, pour l'évaluation des stocks, des rejets de bonites en fonction des tailles. Il est également constaté que, dans l'analyse de la mortalité par taille, la catégorie des poissons inférieurs à 30 cm concerne essentiellement des petits poissons marqués près de DCP aux Philippines, ce qui n'est peut-être pas représentatif de la situation de la pêche à la bonite dans le reste du Pacifique occidental et central.

3.3.2 *Thon jaune*

100. Comme dans le cas de la bonite, les données de marquage de thon jaune permettent de conclure à un niveau d'exploitation faible à modérée de 0,20 pour cent environ. Les PUE des senneurs varient considérablement d'une année à l'autre, mais on n'observe pas de tendance persistante à la baisse. Les PUE enregistrées en 1996 sont cependant parmi les plus basses jamais observées. Peut-être est-ce dû aux conditions de type *La Niña* qui ont prévalu en 1995-96 et qui ont provoqué une contraction des zones de pêche vers l'ouest. Compte tenu du retour du phénomène *El Niño*, les taux de prises devraient s'améliorer en 1997. Les PUE des palangriers

sont caractérisées par des variations cycliques. La baisse continue enregistrée depuis le début des années 80 semble avoir cessé, la PUE ayant augmenté en 1995.

3.3.3 *Germon*

101. Le modèle d'évaluation des stocks de germon du sud est achevé et une analyse des données disponibles pour 1962 à 1993 a été réalisée. Elle indique que le taux d'exploitation annuel des germons adultes se situe à l'heure actuelle à 15 pour cent et celui des juvéniles à 5 pour cent. La biomasse a atteint un niveau record en 1970 et diminue depuis, en raison d'une baisse du recrutement entre le milieu et la fin des années 70. La variabilité du recrutement depuis la fin des années 70 semble liée à la variation de l'indice d'oscillation australe *El Niño*, le recrutement chutant après les phénomènes *El Niño*.

3.3.4 *Thon obèse*

102. M. Naozumí Miyabe donne un bref aperçu de l'état des stocks de thons obèses dans le Pacifique. Les taux normalisés de prises de thons obèses à la palangre dans le Pacifique occidental sont restés stables ces dernières années, mais sont proches du niveau le plus bas jamais enregistré d'après les séries chronologiques dont on dispose. Dans le Pacifique oriental, on observe une tendance continue à la baisse depuis 1990, bien que le taux de prise enregistré en 1996 soit sensiblement le même qu'en 1995. Il est prévu de réaliser un modèle structuré par âge.

103. M. Robin Allen donne un aperçu de l'évolution de la pêche thonière dans le Pacifique oriental. De 1993 à 1996, les prises à la senne de thons obèses ont beaucoup progressé, pour atteindre 52 000 tonnes en 1996, alors qu'elles dépassaient rarement 6 000 tonnes par an les années précédentes. Cet accroissement qui s'explique par l'adoption de nouvelles techniques utilisant des objets flottants, accompagnée d'une extension de la zone de pêche à la senne au sud de l'Équateur et à l'est jusqu'au 150° ouest.

104. L'interaction entre la pêche à la senne et la pêche à la palangre a été étudiée; on s'est servi d'une analyse de cohortes pour estimer la structure de la population actuelle et réaliser une projection des populations et des prises sur la base de différents scénarios concernant l'effort de pêche. On s'est fondé pour ce travail sur l'hypothèse d'un stock fermé et limité au Pacifique oriental, sur un recrutement constant, égal au niveau estimé ces dernières années, et sur différents taux de mortalité naturelle. Si la mortalité naturelle est de 0,4, les projections à partir de l'effort de pêche enregistré en 1996 indiquent une forte baisse des prises des senneurs et une baisse encore plus marquée des prises des palangriers.

105. Les participants relèvent que ces analyses ne tiennent pas compte de la mortalité par taille et que cette information pourrait être obtenue des expériences de marquage.

106. Lors de sa 58^e réunion en juin 1997, la CIATT (Commission inter-américaine du thon des tropiques), constatant que l'augmentation des captures de thons obèses de petite taille risquait de se traduire par une baisse des prises totales de thons obèses dans le Pacifique oriental, a conclu qu'il fallait prendre des mesures pour limiter ou réduire la mortalité par pêche des petits thons obèses, et a recommandé la convocation d'un groupe de travail qui serait chargé d'évaluer les options de gestion à étudier lors de la réunion annuelle de 1998.

4. BILAN DES TRAVAUX DE RECHERCHE

4.1 Bilan des activités du programme Pêche hauturière en 1996-1997 et programme de travail pour 1997-1998

107. M. Lewis rappelle que le document de travail 2, qui fait le bilan du travail du programme Pêche hauturière pour 1996-97 et donne son programme de travail pour l'exercice suivant (1997-98), a été envoyé aux participants deux mois auparavant. Il ne fait donc qu'un bref récapitulatif des principales activités au cours de la période de référence (1996-97).

108. En ce qui concerne les statistiques et le suivi, le programme Pêche hauturière a : i) poursuivi la collecte et le traitement des données de prises et d'effort des fiches de pêche, données qui couvrent maintenant près de 80 pour cent des activités de pêche dans la zone statistique de la CPS; ii) géré les bases de données rassemblant les données des fiches de pêche agrégées par strates spatio-temporelles; iii) continué d'assurer le suivi grâce aux programmes d'échantillonnage au port et d'observation scientifique; iv) publié les *Statistiques annuelles sur la pêche thonière* et le *Bulletin régional des thonidés* (trimestriel); v) soutenu les systèmes nationaux de statistiques sur la pêche thonière et vi) répondu à des demandes ponctuelles concernant des statistiques de pêche thonière.

109. Les participants relèvent qu'il est important que les données des fiches de pêche assurent une couverture suffisante pour la détermination des estimations de prises. Il est expliqué que les palangriers japonais et coréens pêchant en haute mer négligent souvent de fournir les fiches de pêche, ce qui explique la faible couverture générale (52 pour cent) assurée à partir des fiches de pêche des palangriers. Il faut remarquer cependant que ces données sont fournies au programme Pêche hauturière sous forme agrégée.

110. Les données des fiches de pêche fournies par les flottilles nationales des pays océaniques n'assurent qu'une faible couverture, ce qui peut s'expliquer en partie par le souci des pêcheurs de ne pas divulguer des informations précieuses, et par le fait qu'il n'existe aucune réglementation pour les contraindre à remplir les fiches de pêche. L'Accord d'application des Nations unies recommande de rendre contraignantes, sous une forme ou sous une autre, la collecte et la compilation de données de prises et d'effort par les flottilles des pays pratiquant la pêche. Il est proposé par conséquent de réaliser durant l'exercice à venir une étude sur la couverture assurée par les données des fiches de pêche des flottilles nationales (MESURE N° 2). Les participants relèvent qu'il faudrait mieux faire en sorte de motiver les pêcheurs pour qu'ils fournissent cette information plutôt que de prévoir des mesures de coercition.

111. Les participants félicitent le programme Pêche hauturière d'avoir entrepris la mise au point d'un système qui permette la consultation sur CD-ROM des informations contenues dans les *Statistiques annuelles sur la pêche thonière*.

112. En ce qui concerne la recherche biologique, les principales activités menées durant l'exercice 1996-97 ont continué de porter sur l'âge et la croissance des thons tropicaux, les facteurs écologiques qui influent sur la production de la pêche thonière et la structure des stocks de thons obèses. Dans ce dernier cas, une collaboration a été mise en place avec le CSIRO qui se charge des analyses génétiques des microsattellites de l'ADN.

113. Les activités d'évaluation et de modélisation ont porté essentiellement sur la mise au point de modèles de déplacement des thonidés, sur les interactions entre la pêche au thon jaune à la surface et à la palangre, sur l'élaboration d'un modèle intégré d'évaluation des stocks de thons jaunes, sur la modélisation bioéconomique de la pêche dans le Pacifique occidental et central, sur l'évaluation des stocks de germon du sud, sur la structure de l'exploitation du thon jaune et du thon obèse dans la mer de Corail, sur la production d'évaluations nationales et sur l'actualisation des bases de données issues du projet de marquage.

114. M. Lewis signale qu'une proposition d'étude des aspects bioéconomiques de l'incidence des petites bonites sur la pêche à la senne a été rédigée il y a quelque temps? alors que le document de travail 2 était déjà terminé et envoyé aux participants. Cette proposition fait l'objet d'une explication et est distribuée sous forme d'*addendum* au document de travail 2 (Section 3.9). Il faudra mobiliser des fonds spéciaux pour réaliser cette étude et atteindre le niveau de précision requis.

115. M. Lewis donne un bref aperçu de la situation financière du programme Pêche hauturière, en se référant aux recommandations n^{os} 1 et 2 de la neuvième réunion du comité permanent. Le budget correspondant aux activités courantes du programme est de 700 000 dollars É.-U. environ et provient en grande partie de ressources apportées par l'Australie et la France. L'essentiel des ressources dont dispose le programme est cependant apporté à l'appui de projets à court ou à moyen terme par d'autres bailleurs comme l'Union européenne, l'AusAid et Taiwan. En 1997, le poste de coordonnateur du programme Pêche hauturière a été inscrit au budget ordinaire de la CPS et un autre poste actuellement financé au moyen de ressources non statutaires pourrait passer au budget ordinaire en 1998.

4.2 Rapports présentés par d'autres organisations

Commission inter-américaine du thon des tropiques (CIATT)

116. M. Robin Allen résume les activités de la CIATT qui intéressent les membres du comité permanent. Les travaux de recherche de la CIATT portent essentiellement sur le suivi des prises et des prises accessoires réalisées dans le Pacifique oriental et l'évaluation des stocks des thonidés dans la même zone. Ces travaux sont intéressants, mais sans rapport direct avec ceux qui sont effectués dans le Pacifique occidental et central, à l'exception notable des recherches concernant le thon obèse, mentionnées plus haut, et qui feront l'objet de deux documents soumis à la septième réunion du groupe de recherche sur le thon jaune dans le Pacifique occidental.

117. D'autres travaux peuvent avoir un intérêt dans le monde entier. Ainsi, les chercheurs de la CIATT, en collaboration avec ceux du projet de marquage des thonidés mis en place dans le cadre du programme de recherche sur les pêcheries pélagiques de l'Université de Hawaï, ont injecté de l'oxytétracycline à plus de 1 000 thons obèses avant de les marquer et de les relâcher. Les otolithes sont en cours d'étude et serviront à valider l'utilisation de taux d'accroissement pour la détermination de l'âge du thon obèse. Pour être certain que les petits thons obèses seront correctement identifiés par les agents de terrain, il a été réalisé une étude morphométrique précise du thon jaune et du thon obèse, laquelle donnera lieu à la publication d'un manuel actuellement en préparation. L'utilisation des vastes réservoirs d'Achotines (Panama) pour la conservation de thons jaunes adultes est couronnée de succès et les thons pondent régulièrement. Ces travaux sont axés sur les premiers jours du cycle biologique. Les recherches de terrain sur la reproduction du thon jaune sont achevées et la collecte de données similaires concernant la bonite est en cours.

Programme de recherche sur les pêcheries pélagiques (PRFP)

118. M. John Sibert indique qu'un document de travail préparé pour la septième réunion du groupe de recherche sur le thon jaune dans le Pacifique occidental fait le point des activités en cours de ce programme.

Centre australien pour la recherche scientifique et industrielle (CSIRO)

119. M. Robert Campbell dresse le bilan des activités récentes du CSIRO dans les domaines qui intéressent le comité permanent. Une étude génétique sur le thon obèse ainsi qu'une analyse de la variation des microsattellites sur le thon jaune sont en cours. Le CSIRO a également analysé différentes données rassemblées par les observateurs placés sur des bateaux de pêche au large de la côte est de l'Australie et présenté les résultats obtenus dans différents rapports.

Service national des pêches maritimes des États-Unis d'Amérique (NMFS)

120. Le travail du NMFS au sujet du comportement du thon jaune et du thon obèse des tropiques est étroitement lié au travail du PFRP. Le NMFS a entrepris plusieurs études, en collaboration avec d'autres partenaires, en particulier sur l'évolution de la capacité de capture des sennes. Il continuera d'assurer le suivi et le traitement des données fournies par les senneurs des États-Unis d'Amérique en activité dans le Pacifique occidental et central. Il est constaté que l'échantillonnage au port, qui permet d'assurer une couverture de 100% des prises débarquées, représente un énorme travail.

Bureau of Resource Sciences (BRS)

121. M. Derek Staples évoque trois aspects du travail du BRS susceptibles d'intéresser le comité permanent. Le premier est une conférence (organisée en collaboration avec le ministère de la pêche du Canada) sur le suivi en mer, qui se déroulera en Australie en 1998. Les programmes d'observation scientifique, les systèmes de suivi des navires de pêche et d'autres activités de suivi en mer seront à l'ordre du jour. Le deuxième est une consultation d'experts (en collaboration avec la FAO) sur les indicateurs du développement durable des pêcheries. Le troisième est l'étude entreprise par le BRS sur les techniques de suivi et d'évaluation de l'incidence de la pêche sur les espèces non ciblées, y compris dans les zones de pêche thonière d'Australie.

Polynésie française

122. Un programme de recherche appelé ECOTAP (Étude du comportement des thonidés par l'acoustique et la pêche à la palangre) a été lancé en Polynésie française il y a deux ans par l'EVAAM (Établissement pour la valorisation des activités aquacoles et maritimes), l'ORSTOM (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération) et l'IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer). Ce programme a pour objectif l'étude du comportement des thonidés à l'aide de palangres instrumentées, la réalisation de campagnes de marquage acoustique, l'étude de la répartition verticale et horizontale des thonidés dans la ZEE et celles des composantes de l'environnement des thonidés pêchés à la palangre.

123. D'une durée de trois ans, le programme se trouve à l'heure actuelle à la fin des campagnes en mer (300 jours au total). Les résultats devraient en être présentés à la prochaine réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins.

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

124. M. Jacek Majkowski rend brièvement compte des activités que la FAO conduit dans les domaines qui intéressent le comité permanent. Il fait remarquer que la FAO a achevé au début de l'année l'impression du procès-verbal de la deuxième consultation d'experts sur les interactions de la pêche thonière dans le Pacifique et l'atlas des prises commerciales de thonidés et marlins réalisées dans le Pacifique.

125. La FAO prévoit de compléter son atlas afin qu'il couvre le monde entier, et de le mettre à disposition sous forme informatisée. Un synopsis sur les thonidés et les espèces voisines du monde entier est également en cours de préparation sous forme numérique. Les principales espèces de thonidés seront incluses dans la base de données *PopDyn* de la FAO, ce qui permettra de conserver les résultats des travaux d'évaluation. En outre, la FAO réalisera en 1998 une étude sur les prises accessoires des navires thoniers dans le monde entier.

126. Consciente de l'importance des interactions faisant intervenir le thon obèse, la FAO a aidé la CIATT à organiser une réunion de travail sur le thon obèse qui s'est tenue à La Jolla (États-Unis d'Amérique) en novembre 1996. En application des recommandations de cette réunion, il est possible que le projet participe financièrement à i) un atelier international de modélisation sur le thon obèse qui se tiendrait à La Jolla, fin 1997 et ii) la publication d'un manuel indiquant comment distinguer les thons jaunes des thons obèses juvéniles.

127. À la suite des recommandations formulées lors du symposium de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) qui s'est tenue aux Açores en 1996, la FAO, en collaboration avec des établissements de recherche sur les thonidés et les grands programmes techniques internationaux, pourrait organiser une consultation d'experts sur l'approche de précaution appliquée à la pêche thonière, axée sur les recherches biologiques et technologiques. Une petite réunion technique pourrait avoir lieu en 1998 afin de préparer cette consultation.

Université nationale de Taiwan (NTU)

128. Des recherches sont en cours, en collaboration et avec la participation financière du conseil de l'agriculture, sur l'évaluation des stocks des thonidés des zones tropicales et tempérées (bonites, thons jaunes, thons obèses et germons) et des marlins de tous les océans.

5. ÉTUDE DES PRISES ACCESSOIRES OU ASSOCIÉES DES NAVIRES THONIERS DANS LE PACIFIQUE OCCIDENTAL ET CENTRAL

5.1 Récapitulatif des données disponibles

129. M. Tim Lawson présente ce point de l'ordre du jour et rappelle qu'il correspond aux mesures n^{os} 3 et 4 requises par la neuvième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins, relatives aux prises accessoires et aux rejets des navires thoniers dans le Pacifique

occidental et central. Le programme Pêche hauturière a effectué le travail nécessaire en ce qui concerne la mesure n° 3, mais la mesure n° 4 n'a pu être pleinement mise en œuvre en raison de contraintes de temps et du fait que les observateurs sont placés sur les bateaux en fonction des possibilités, ce qui a empêché l'élaboration du plan d'activité prévu.

130. M. Peter Sharples fait le bilan du travail de collecte de données accompli par les observateurs, qui joue un rôle fondamental pour l'estimation des prises accessoires et des rejets des navires thoniers. Les quatre observateurs de la CPS embarquent sur les navires de pêche et offrent leur assistance aux pays qui ont mis en place des programmes d'observation.

131. Les programmes d'observation de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Fidji, de Palau, des États fédérés de Micronésie, de Kiribati, des Îles Salomon et des Îles Marshall fournissent des données complémentaires à l'appui de l'estimation des prises accessoires. Les raisons du succès ou de l'échec de ces programmes d'observation nationaux sont évoquées. C'est celui des États fédérés de Micronésie qui obtient à l'heure actuelle les meilleurs résultats, ce qui s'explique essentiellement par la présence d'un biologiste spécialiste des thonidés qui coordonne les activités d'observation. Des observateurs ont récemment été formés à Fidji et en Papouasie-Nouvelle-Guinée mais les programmes n'ont guère été couronnés de succès jusqu'à présent, en raison de difficultés financières. Les programmes mis en œuvre à Palau, à Kiribati, aux Îles Salomon et aux Îles Marshall ont également des résultats mitigés.

132. Le principal problème rencontré par les programmes nationaux d'observation est la mise en place d'une bonne organisation. Il est recommandé que le programme Pêche hauturière envisage de placer ses propres observateurs dans les ports où la mise en œuvre des programmes nationaux pose des difficultés (mesure n° 3). Il apparaît que la priorité doit être donnée aux Îles Salomon, puis à Palau et aux Îles Marshall.

133. Les participants évoquent également les différences d'aptitude des observateurs de la région, et font remarquer qu'il faudrait établir un barème en fonction de l'expérience et confier certains aspects de la collecte des données à certains observateurs en fonction de leur niveau. Il est proposé par exemple que seuls les observateurs les plus expérimentés se chargent de fournir des estimations des prises accessoires des senneurs.

134. En outre, il est difficile de faire correspondre les données de pêche consignées dans les fiches de prises et d'efforts aux données rassemblées par les observateurs, problème auquel on essaiera de remédier en 1998.

135. La plus grande partie des embarquements d'observateurs dans la région de la CPS se faisant à l'heure actuelle en fonction des occasions, les participants se demandent si l'estimation des prises accessoires pourrait être améliorée par la mise au point d'un programme pour le placement des observateurs. Depuis 1993, la CIATT couvre 100% de la flottille de senneurs dans le Pacifique tropical oriental grâce à ses observateurs et M. Robin Allen propose de mettre à disposition les données correspondantes, qui pourraient servir à la mise au point d'un plan approprié d'échantillonnage des prises des senneurs dans le Pacifique occidental et central. Bien que l'idéal soit d'obtenir une couverture de 100% grâce aux observateurs, ce n'est peut-être pas la meilleure solution de se fonder sur les données relatives au Pacifique tropical oriental pour établir un plan d'échantillonnage en vue d'estimer les prises accessoires dans le Pacifique occidental et central, étant donné que les taux de prises accessoires sont beaucoup plus élevés dans le Pacifique oriental. Les participants font remarquer que les organisations qui mettent en œuvre des

programmes d'observation dans la région devraient utiliser les méthodes d'échantillonnage systématique décrites dans les instructions des formulaires régionaux destinés aux observateurs.

5.2 Prises accessoires et rejets des navires thoniers dans le Pacifique occidental et central

136. M. Tim Lawson présente le document de travail 7 consacré aux résultats préliminaires de l'estimation des prises accessoires réalisées par les navires thoniers dans le Pacifique occidental et central. Les données concernant les prises accessoires ont été rassemblées dans le cadre de programmes nationaux et régionaux d'observation depuis 1992 pour ce qui concerne les palangriers et depuis 1994 pour ce qui concerne les senneurs. Les programmes nationaux en question sont ceux des États fédérés de Micronésie, des Îles Marshall, de Nauru et de Papouasie-Nouvelle-Guinée; les programmes régionaux sont ceux de la FFA, dans le cadre du Traité multilatéral avec les États-Unis, et de la CPS. Les données d'observation détenues par la CPS et qui peuvent être utilisées pour l'étude des prises accessoires concernent au total 785 poses de palangre réalisées par des navires de 11 nationalités, sur cinq ans, et 1 516 poses de senne réalisées par des navires de 9 nationalités sur trois ans.

137. On a obtenu des estimations préliminaires des prises accessoires de chaque espèce en multipliant le taux de prise moyen, estimé à partir des données d'observation, par l'effort total estimé. L'erreur type du taux de prise moyen estimé a été utilisée pour obtenir l'erreur type du volume estimé des prises accessoires, et la relation entre l'erreur type du taux de prise et la taille de l'échantillon a servi à déterminer des estimations brutes du nombre d'échantillons nécessaires pour parvenir à un taux donné de fiabilité de l'estimation des prises accessoires.

138. Les participants remarquent que le niveau d'expérience des observateurs varie considérablement, plusieurs d'entre eux n'ayant fait qu'une seule campagne. Certains observateurs ont rassemblé des données qui ont été jugées peu fiables par leurs supérieurs et qui ont été rejetées de l'analyse.

139. Pour estimer les taux de prise moyens, on a rassemblé toutes les données fournies par les observateurs, sans les séparer par année ou selon d'autres facteurs. Les résultats doivent donc être considérés comme une simple indication du volume des prises accessoires.

140. Les prises accessoires des palangriers sont définies comme toutes les espèces autres que le germon, le thon obèse et le thon jaune. D'après les résultats préliminaires, elles représentent 82 pour cent des prises totales, les requins entrant pour 23 pour cent dans ce total. Les espèces les plus souvent capturées à titre accessoire sont les suivantes : peau bleue, marlin bleu, espadon, marlin rayé, thazard du large, voilier, marlin noir, escolier, requin à peau soyeuse, renard et requin à nageoires rondes. Dix-huit autres espèces ont été capturées en assez grandes quantités. Compte tenu du fait que les prises accessoires sont comptabilisées par unités, et non en poids, le groupe des tortues a paru important.

141. Les prises accessoires des senneurs ont été définies comme toutes les espèces autres que le thon obèse, la bonite et le thon jaune. Il a été établi à titre préliminaire qu'elles représentent 0,7 pour cent des prises totales, le pourcentage se situant à 0,5 pour cent pour les calées non associées à des objets flottants et à 0,9 pour cent pour les calées associées à des objets flottants. Les espèces les plus représentées parmi les prises accessoires sont les requins et le coureur arc-

en-ciel. Les autres espèces capturées en quantités assez importantes sont l'auxide, le baliste du large, le maquereau, le marlin noir, le mahi-mahi et le marlin bleu.

142. Les coefficients de variation des estimations des prises des palangriers sont inférieurs à 10 pour cent pour 15 espèces, y compris les trois espèces ciblées; pour ce qui concerne les prises des senneurs, ils ne sont inférieurs à 10 pour cent que pour la bonite, principale espèce recherchée. Il faut préciser que l'échantillonnage a porté sur deux fois plus de poses de senne que de poses de palangre. Le niveau de fiabilité moins élevé des estimations des prises accessoires des senneurs, indiqué par le coefficient de variation, est dû à la plus grande diversité des prises accessoires. Pour aboutir à une estimation fiable des prises accessoires des senneurs, il faut donc en général que le niveau d'échantillonnage soit plus élevé que dans le cas des prises accessoires des palangriers. Il apparaît que le niveau d'échantillonnage requis varie considérablement, qu'il s'agisse des palangriers ou des senneurs, en fonction des espèces et du pavillon du bateau.

143. On peut se demander si les données sur les prises accessoires dont disposent les observateurs sont représentatives de la pêcherie et donnent lieu à des estimations exactes. Pour répondre à cette question, il faudra étudier les effets de différents facteurs tels que l'année, le trimestre et la zone de pêche, sur la variation des taux de prises moyens.

144. Les participants constatent que la composition par espèce et le volume des prises accessoires sont très différents dans le Pacifique oriental et occidental. On peut l'expliquer en rappelant que le Pacifique oriental est plus riche sur le plan biologique que le Pacifique occidental. Il est proposé de décomposer les prises accessoires selon les objets flottants auxquels est associée la pose de l'engin (DCP, bois flottés, etc.), afin de parvenir à une comparaison plus utile à l'avenir.

145. Les participants se penchent sur le niveau estimatif des prises de tortues réalisées par les palangriers, d'après les données des observateurs, et proposent que ceux-ci s'efforcent à l'avenir d'identifier les tortues au niveau de l'espèce.

146. Il faudrait obtenir des informations représentatives au moyen des activités d'observation, en essayant de mieux couvrir les opérations de pêche thonière réalisées dans le Pacifique occidental et central. Le programme Pêche hauturière recherchera une assistance afin que des observateurs soient placés sur les navires des flottilles suivantes l'année prochaine :

- palangriers hauturiers de Corée;
- palangriers hauturiers du Japon;
- palangriers de Polynésie française;
- senneurs et palangriers de Papouasie-Nouvelle-Guinée;
- flottilles du Samoa-Occidental et des Samoa américaines;
- palangriers des Tonga.

6. L'AVENIR DU COMITÉ PERMANENT SUR LES THONIDÉS ET MARLINS

6.1 L'avenir du comité permanent sur les thonidés et marlins

147. M. Lewis présente le document de travail 5 consacré à l'avenir du comité permanent sur les thonidés et marlins (voir l'annexe 2 pour la version finale), rédigé par le sous-comité chargé lors de la neuvième réunion du comité permanent de réexaminer la structure et les modalités d'organisation des futures réunions du comité permanent ainsi que des groupes de recherche et de travail qui lui sont associés (mesures n^{os} 1 et 2 requises par la neuvième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins).

148. Dans la semaine qui a précédé la dixième réunion du comité permanent, la deuxième Conférence multilatérale de haut niveau a donné des orientations en vue de la mise en place d'un mécanisme de gestion des pêcheries pélagiques dans le Pacifique occidental et central. Elle a indiqué qu'il valait mieux se servir des structures existantes pour aboutir à des mécanismes régionaux, y compris les mécanismes scientifiques associés aux mécanismes de gestion. Les autres éléments qui influent sur l'avenir du comité permanent sont les suivants : i) la décision prise lors de la trente-sixième Conférence du Pacifique Sud (1996) de ne plus convoquer les conférences techniques chargées d'évaluer les différents programmes de travail de la CPS qu'une fois tous les trois ans; ii) le fait que les pays qui ne sont pas membres de la CPS ne se trouvent pas sur un pied d'égalité avec les pays membres de la CPS aux réunions du comité permanent et iii) la nécessité de rationaliser les activités des groupes de travail existants, comme le groupe germon, afin d'éviter tout chevauchement des travaux.

149. Les participants soulèvent plusieurs points qui leur paraissent nécessiter des éclaircissements :

- Il faudrait identifier les "clients" qui utilisent le travail du comité permanent sur les thonidés et marlins. Sans doute cette "clientèle" sera-t-elle à l'avenir le service responsable du régime de gestion qu'il est prévu de mettre en place, mais pour l'instant les chercheurs eux-mêmes sont ceux qui utilisent le plus l'information mise à disposition par le comité permanent. Le fait que la participation au comité permanent soit individuelle tend à renforcer l'idée qu'il ne comporte à l'heure actuelle aucune obligation de gestion;
- Il existe une certaine confusion entre les groupes de travail sur les espèces de la FFA (*FFA Species Working Groups*), plutôt axés sur la gestion à l'intérieur d'une zone, et les groupes sur les espèces créées par le comité permanent sur les thonidés et marlins. Pour éviter cette confusion, ces derniers seront appelés "groupes d'étude des espèces" (*Species Research Groups*) et accompliront leur travail sur une zone désignée comme la zone de distribution de l'espèce en question.

150. En conclusion, les participants à la dixième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins soutiennent avec fermeté les recommandations du sous-comité (voir recommandation n^o 1). Ils conviennent en particulier que :

1. Le comité permanent sur les thonidés et marlins ne s'est pas montré particulièrement efficace dans son évaluation du travail du programme Pêche hauturière; il vaudrait mieux que la CPS nomme un groupe plus restreint qui évaluerait le programme de manière indépendante et apporterait une contribution technique;

2. La "propriété" des services consultatifs offerts par le mécanisme scientifique mis en place sera déterminée par le mécanisme régional de gestion, lorsqu'il sera créé;
3. Le comité permanent sur les thonidés et marlins doit axer son travail sur l'évaluation des travaux de recherche et l'échange de données, conformément aux indications données par l'Accord d'application des Nations unies;
4. Un groupe de la statistique et des groupes d'étude des quatre grandes espèces de thonidés d'importance commerciale dans la région doivent être créés sous l'égide du comité permanent.

151. En application de ces recommandations, le mandat du comité permanent sur les thonidés et marlins est révisé comme suit :

Le comité permanent sur les thonidés et marlins permet aux chercheurs et à tous ceux qui s'intéressent aux stocks de thonidés du Pacifique occidental et central de se réunir pour débattre des questions scientifiques relatives aux données, à la recherche et à l'évaluation des stocks. Ses objectifs sont les suivants :

1. *coordonner la collecte, la compilation et la diffusion des données halieutiques conformément aux principes et procédures approuvés;*
2. *faire le bilan des travaux de recherche sur la biologie, l'écologie, l'environnement et la pêche des thonidés et espèces voisines dans le Pacifique occidental et central;*
3. *définir les besoins en matière de recherche et offrir un instrument de coordination, en particulier pour encourager la recherche en collaboration, de façon à répondre au mieux à ces besoins;*
4. *évaluer les données relatives à l'état des stocks de thonidés et des espèces voisines dans le Pacifique occidental et central et publier des rapports à ce sujet, le cas échéant;*
5. *donner un avis sur différentes questions scientifiques relatives aux données, à la recherche et à l'évaluation des stocks de thonidés du Pacifique occidental et central.*

152. Les problèmes posés et le niveau de soutien détermineront l'intensité de l'activité de chacun des groupes d'étude des espèces; d'autres groupes d'étude pourront être formés au besoin sur l'espadon, le marlin ou d'autres prises accessoires. Il est proposé de désigner les présidents des groupes comme suit :

Groupe de la statistique	M. Tim Lawson
Groupe d'étude de la bonite	M. Joël Opnai
Groupe d'étude du thon jaune	M. Gary Sakagawa
Groupe d'étude du thon obèse	M. Naozumi Miyabe
Groupe d'étude du germon	M. Dan Su'a

153. Le comité permanent jouera un rôle essentiel dans la coordination et l'évaluation des activités des groupes. Les participants désignent 'Akau'ola président *ex-officio* de la prochaine réunion du comité permanent. Ils demandent au programme Pêche hauturière de continuer d'assurer le travail administratif et la coordination des réunions du comité permanent et des groupes d'étude des espèces. Le programme Pêche hauturière devra soumettre à la direction de la CPS ainsi qu'au CRGA et à la Conférence les modifications proposées (voir la mesure n° 1).

Avec leur accord, le comité permanent espère que la nouvelle structure ainsi créée pourra commencer à fonctionner à la mi-98, et que le nouveau mandat s'appliquera à la prochaine réunion du comité permanent. Le fait que la CPS ne soit plus "propriétaire" du comité permanent devrait promouvoir l'échange de données et la collaboration dans le domaine de la recherche.

6.2 Initiatives internationales

154. M. Tony Lewis évoque plusieurs réunions intéressantes qui se sont tenues au cours de l'année : la deuxième Conférence multilatérale de haut niveau sur la conservation et la gestion des stocks de poissons grands migrateurs du Pacifique occidental et central, qui s'est tenue à Majuro (Îles Marshall) la semaine précédente, la réunion du Comité scientifique intérimaire sur les thonidés et espèces voisines du Pacifique Nord, qui s'est tenue à Tokyo (Japon) en mai 1996, et la Conférence mondiale sur le thon obèse, qui s'est déroulée à La Jolla (États-Unis d'Amérique) en octobre 1996.

155. Les participants évoquent plusieurs initiatives internationales qui les intéressent :

- La décision prise dans le cadre de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) d'évaluer les prises accessoires de requins et de créer un groupe de travail sur les espèces marines;
- La réflexion engagée conjointement par le *Marine Stewardship Council*, le Fonds mondial pour la nature (WWF) et *Union Leader* au sujet de "l'éco-étiquetage" des produits à base de thon.

Les participants proposent que, compte tenu de l'importance de ces questions pour la pêche thonière dans la région, des informations complémentaires soient rassemblées pour la prochaine réunion du comité permanent.

7. QUESTIONS DIVERSES

156. M. Jang-uk Lee informe les participants que la prochaine réunion de la PICES (*North Pacific Marine Science Organisation*) se tiendra en Corée du Sud du 17 au 24 octobre 1997 et que tous ceux qui sont intéressés y sont invités.

III. ÉVALUATION DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES ET DES MESURES REQUISES PAR LA NEUVIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT SUR LES THONIDÉS ET MARLINS

Recommandation N° 1

Le comité permanent invite instamment le programme Pêche hauturière à poursuivre ses efforts pour obtenir un financement durable de ses activités. L'affectation de ressources statutaires de la CPS aux postes essentiels du programme Pêche hauturière serait d'un précieux concours à cet égard.

La situation a beaucoup progressé l'année passée, puisque, pour la première fois un poste du programme Pêche hauturière, celui de coordonnateur, est financé au moyen de ressources statutaires; il est possible qu'un autre poste essentiel du programme soit également pris en charge au titre du budget ordinaire dans les mois à venir.

Recommandation N° 2

Le programme Pêche hauturière est invité à obtenir, à titre prioritaire, un soutien financier pour les activités définies comme hautement prioritaires mais ne bénéficiant pas actuellement d'un financement garanti. La gestion de la base de données sur les prises et l'effort de pêche ainsi que le suivi statistique en particulier font partie de ces activités et ne bénéficient pas de financements fermes.

Une proposition visant à prendre en charge le poste de statisticien des pêches au titre du budget ordinaire de la CPS a été examinée l'année passée et le sera de nouveau l'année prochaine.

Mesure N° 1

Le programme Pêche hauturière est invité à préparer un document sur la création d'un groupe de travail chargé des statistiques halieutiques et la constitution de groupes de travail spécifiques sur le germon, le thon obèse, la bonite, le thon jaune et le marlin pour la dixième réunion du comité permanent sur les thonidés et les marlins. Ce document devra tenir compte des effets probables de la nouvelle structure proposée sur les mécanismes existants (comme le groupe de recherche sur le thon jaune dans le Pacifique occidental ou encore le groupe de travail sur les recherches consacrées au germon du sud).

Le document de travail 5 sur l'avenir du comité permanent sur les thonidés et marlins présenté à la dixième réunion (Annexe II) décrit la structure qu'il est proposé de donner au comité permanent et la manière dont s'y intégreront les mécanismes en place (groupe de recherche sur le thon jaune dans le Pacifique occidental et groupe germon).

Mesure N° 2

Le sous-comité constitué par le comité permanent lors de sa huitième réunion pour réexaminer les modalités d'organisation des futures réunions du comité permanent sur les thonidés et marlins

est invité à présenter ses conclusions à la dixième réunion du comité permanent. Ce faisant, il doit tenir compte du document préparé en application de la mesure n° 1 et des points suivants, soulevés au cours de la neuvième réunion du comité permanent :

- *avantages éventuels d'une démarche thématique;*
- *nécessité de diffuser les documents à l'avance;*
- *pertinence du mandat actuel du comité permanent, adopté en 1988;*
- *participation aux travaux sur une base équitable;*
- *possibilité d'étudier au sein d'autres instances certains points à l'ordre du jour du comité permanent; et*
- *nécessité d'évoquer les initiatives nationales des pays pratiquant la pêche et des États côtiers.*

Les conclusions des délibérations du sous-comité figurent au document de travail 5 de la dixième réunion du comité permanent intitulé "L'avenir du comité permanent sur les thonidés et marlins" (Annexe II), adopté par le comité permanent, qui traite de la révision du mandat du comité permanent et de la participation des membres du comité sur un pied d'égalité.

Il est également constaté que, pour la première fois, le comité permanent a consacré un point de son ordre du jour à un thème, celui des prises accessoires et des rejets dans le Pacifique occidental et central, et que l'aperçu du programme de travail du programme Pêche hauturière (document de travail 2) a été distribué deux mois avant la réunion.

Mesure N° 3

Le programme Pêche hauturière est invité à présenter un état récapitulatif des données recueillies par les observateurs embarqués sur les prises accessoires ventilées par espèces, lors de la prochaine réunion du comité permanent. Cet état récapitulatif devrait aussi indiquer le taux de couverture de ces données et les variations observées par flottille, par zone de pêche et par période.

Un état récapitulatif des données concernant les prises accessoires détenues par la CPS a été présenté dans le document de travail 6 consacré aux résultats préliminaires de l'estimation des prises accessoires des navires thoniers dans le Pacifique occidental et central, qui donne aussi par flottille une estimation préliminaire des prises accessoires fondée sur les données fournies par les observateurs.

Mesure N° 4

Compte tenu de l'importance des questions liées aux prises accessoires, il est proposé que le programme Pêche hauturière élabore un plan d'activités sur le suivi sélectif de ces prises et le diffuse avant la dixième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins.

Le programme Pêche hauturière n'a pu préparer ce plan d'activités parce qu'il a manqué de temps et parce que les embarquements d'observateurs continueront de se faire en fonction des occasions. On espère en outre qu'une analyse des effets des différents facteurs qui agissent sur les taux

moyens de prise déterminés à partir des données d'observation sera réalisée en 1997-98 et qu'elle sera utile pour la mise en place des plans d'activités des observateurs.

Mesure N° 5

Considérés comme une source d'information dont la valeur et l'utilité ne cessent de croître, les rapports d'activités sur les pêches présentés par les différents pays participant aux réunions annuelles du comité permanent pourraient utilement inclure à l'avenir des informations sur les points suivants :

- *nombre total de navires en activité par flottille et volume total de prises par espèce et par flottille, l'accent étant mis sur les informations concernant les flottilles nationales, considérées comme hautement prioritaires;*
- *activités conduites par les flottilles pratiquant la pêche hauturière dans la zone statistique de la CPS et, le cas échéant, dans d'autres zones de l'océan Pacifique ne faisant pas partie de la zone statistique de la CPS.*
- *données sur les taux de prises de marlins et d'autres espèces faisant partie des prises accessoires; et*
- *statistiques de pêche thonière pour les cinq dernières années, dans la mesure du possible.*

Les exposés nationaux ont été présentés sous forme de documents de référence à la dixième réunion du comité permanent. Les points énumérés ci-dessus ont été pris en considération d'une manière ou d'une autre dans ces documents, mais plusieurs problèmes comme la faible couverture assurée par les données des flottilles nationales et l'information sur les prises de marlins et les autres prises accessoires devront être examinés avec davantage d'attention par le comité permanent à l'avenir.

Mesure N° 6

Il serait utile que l'étude de l'Agence des Pêches du Forum sur les aspects économiques de l'évolution de la pêche thonière comporte une analyse des tendances pour les cinq prochaines années, à présenter à la dixième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins.

Le document de travail 4 présenté à la dixième réunion du comité permanent et consacré à la situation économique du secteur de la pêche thonière comporte une analyse des tendances sur les cinq prochaines années.

Mesure N° 7

Le programme Pêche hauturière devrait être prêt, dans la limite des ressources dont il dispose, à répondre aux demandes adressées par les pays concernant l'évaluation de leurs stocks de thonidés. Ces évaluations pourraient éventuellement comporter, dans tous les cas possibles, des données sur la biomasse permanente et des estimations de production.

M. Keith Bigelow, recruté par le programme Pêche hauturière fin 1996, a pour principale tâche de préparer des évaluations nationales des stocks de thonidés, en réponse aux demandes

formulées. Durant les six derniers mois, il a procédé à l'évaluation des stocks de thonidés des Tonga et des Îles Cook et devrait le faire pour les Îles Marshall et la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans les six mois à venir.

Durant la période de référence, le programme Pêche hauturière a également réalisé pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Samoa-Occidental des récapitulatifs de la situation de la ressource en thonidés, dans le cadre d'un contrat avec le Service de promotion et de développement des investissements dans le Pacifique (*South Pacific Project Facility*, SPPF).

IV. RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LA DIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT SUR LES THONIDÉS ET MARLINS

Recommandation N° 1

Conscient de la nécessité de modifier le mandat du comité permanent sur les thonidés et marlins de façon à en faire un lieu d'échanges et de débats scientifiques plus efficace ainsi qu'un outil de coordination de la recherche et de la collecte de données entre des partenaires siégeant sur un pied d'égalité, le comité permanent réuni en sa dixième réunion recommande :

- Que la fonction d'évaluation des travaux du programme Pêche hauturière ne fasse plus partie du mandat du comité permanent sur les thonidés et marlins et que la CPS propose un nouvel outil d'évaluation critique par des spécialistes, conformément à sa politique actuelle;
- Que le mandat du comité permanent sur les thonidés et marlins soit modifié comme suit :
 1. *coordonner la collecte, la compilation et la diffusion des données halieutiques conformément aux principes et procédures approuvés;*
 2. *faire le bilan des travaux de recherche sur la biologie, l'écologie, l'environnement et la pêche des thonidés et espèces voisines dans le Pacifique occidental et central;*
 3. *définir les besoins en matière de recherche et offrir un instrument de coordination, en particulier pour encourager la recherche en collaboration, de façon à répondre au mieux à ces besoins;*
 4. *évaluer les données relatives à l'état des stocks de thonidés et des espèces voisines dans le Pacifique occidental et central et publier des rapports à ce sujet, le cas échéant;*
 5. *donner un avis sur différentes questions scientifiques relatives aux données, à la recherche et à l'évaluation des stocks de thonidés du Pacifique occidental et central.*
- Dans un souci d'ouverture et de transparence, la participation aux travaux du comité permanent ne doit pas être limitée mais les chercheurs des pays s'intéressant à la pêche thonière dans la région devraient être tout particulièrement encouragés à y prendre part. Il est par conséquent proposé d'apporter les précisions suivantes au sujet de la participation :

Le comité permanent sur les thonidés et marlins est ouvert aux chercheurs et à tous ceux qui s'intéressent à la pêche thonière dans le Pacifique occidental et central. Les scientifiques des États et territoires côtiers de la région, des pays dont les navires pêchent dans la région et des organisations internationales de gestion de la pêche thonière, sont tout particulièrement encouragés à prendre part à ses travaux.

- Pour rationaliser le système de coopération scientifique en vigueur dans la région en matière de pêche thonière, de façon à ce que les stocks touchés par cette pêche puissent être traités d'une façon plus exhaustive, le comité permanent sur les thonidés et marlins

est invité à mettre en place un groupe de la statistique et plusieurs groupes d'étude sur les espèces afin de coordonner et de promouvoir la recherche en collaboration en vue d'évaluer les stocks.

1. *Le groupe de la statistique sera chargé de compiler, d'évaluer et de diffuser les données halieutiques, en particulier pour répondre aux besoins des groupes d'étude des espèces;*
2. *Les groupes d'étude des espèces seront chargés de coordonner et de promouvoir la recherche en collaboration en vue de l'évaluation des stocks. Dans l'immédiat, quatre groupes d'étude sont formés sur les espèces suivantes : bonite, thon jaune (ce groupe se substituera au WPYRG), thon obèse et germon (ce groupe se substituera au groupe germon).*

V. MESURES REQUISES PAR LA DIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT SUR LES THONIDÉS ET MARLINS

Mesure N° 1

Le programme Pêche hauturière est invité à soumettre le nouveau mandat et la nouvelle structure du comité permanent sur les thonidés et marlins à la direction de la CPS ainsi qu'au CRGA et à la Conférence, pour approbation.

Mesure N° 2

Compte tenu de l'expansion des activités de pêche des pays de la région, il est proposé que le programme Pêche hauturière évalue la couverture assurée par les données de prises des fiches de pêche collectées auprès des navires des pays insulaires du Pacifique. Cette évaluation devra se faire en collaboration avec les États et territoires membres possédant leurs propres flottilles.

Mesure N° 3

Le programme Pêche hauturière est invité à envisager de placer ses observateurs scientifiques, à moyen terme, dans les principaux ports où les autorités nationales éprouvent des difficultés dans leurs programmes d'observation.

(La priorité doit être donnée aux Îles Salomon à cet égard, suivies de Palau et des Îles Marshall.)

VI. LISTE DES DOCUMENTS

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Document de travail 1 Rapport de la neuvième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins (Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 22-23 juillet 1996)

WP.2 Oceanic Fisheries Programme Work Programme Review 1996–97 and Work Plans for 1997–98

WP.3 Status of Tuna Stocks in the Western and Central Pacific Ocean

WP.4 Economic Overview of the Tuna Fishery

Document de travail 5 L'avenir du comité permanent sur les thonidés et marlins

WP.6 Estimation of Bycatch in Central and Western Pacific Tuna Fisheries: Preliminary Results

DOCUMENTS D'INFORMATION

IP.1 OFP Data Catalogue

IP.2 South Pacific Commission Tuna Fishery Yearbook 1996

IP.3 Implementation of South Pacific Regional Logsheets

IP.4 Oceanic Fisheries Programme Bibliography 1996–1997.

IP.5 Regional Tuna Tagging Project: draft excerpts from a proposed Technical Report.

IP.6 Bigeye Catch Estimates in the Western and Central Pacific Ocean, with Implications for Port Sampling Programmes.

IP.7 Preliminary Estimates of Longline Billfish Catch in the Western and Central Pacific Ocean

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

BP.1 Future Arrangements for Data Exchange, Tuna Research and Stock Assessment: A Proposal by the South Pacific Commission.

BP.2 Report of the Second Meeting of the Tuna Fishery Data Collection Forms Committee, Brisbane, Queensland, Australia, 11–13 December 1996.

- BP.3 National Fishery Report – French Polynesia*
- BP.4 Tuna Fishing in New Caledonia*
- BP.5 U.S. Commercial Fisheries for tunas and billfish in the central-western Pacific, 1992–1996*
- BP.6 National Fisheries Report – Tuna and Billfish Fisheries of the North-Eastern Australian Fishing Zone*
- BP.7 National Fisheries Report – New Zealand*
- BP.8 FSM National Fishery Report*
- BP.9 Korean Tuna Fisheries in the Western Pacific Ocean*
- BP.10 Treaty on Fisheries between the Government of certain Pacific states and the Government of the United States of America*
- BP.11 Tuna and Billfish Fisheries of Fiji’s Fishing Zone*
- BP.12 Papua New Guinea - National Fishery Report*
- BP.13 Review of Japanese Tuna Fisheries in the Western Pacific Ocean and the fishing activities in 1996*
- BP.14 Taiwan Tuna Fisheries in the Western Pacific Ocean*
- BP.15 PNG National Observer and Port Sampling Programme*
- BP.16 Report of the domestic tuna fisheries of the Solomon Islands*

VII. LISTE DES PARTICIPANTS

Australie

Mr Peter Ward
 Fisheries Biologist
 Bureau of Resource Sciences
 Fisheries Resources Branch
 P.O. E11
 Kingston ACT 2604
 Mél : pjw@mailpc.brs.gov.au

Dr Derek Staples
 Director, Fisheries Resources Branch
 Bureau of Resource Sciences
 P.O. Box E11
 Kingston ACT 2604
 Mél : djs@mailpc.brs.gov.au

Dr Robert Campbell
 Commonwealth Scientific & Industrial Research
 Organisation (CSIRO)
 Division of Marine Research
 G.P.O. Box 1538
 HOBART, TAS 7001
 Mél : robert.campbell@marine.csiro.au

Corée

Dr Jang-Uk Lee
 Department Director,
 Fisheries Resources Department
 National Fisheries Research and
 Development Institute (NFRDI)
 408-1 Shirang-Ri, Kijang-up
 Kijang-County, Pusan 619-900
 Mél : julee@haema.nfrda.re.kr

Mr Seon Jae Hwang
 Deep Seas Fisheries Resources Division
 National Fisheries Research and
 Development Institute (NFRDI)
 408-1 Shirang-Ri, Kijang-up
 Kijang-County, Pusan 619-900
 Mél : sjhwang@haema.nfrda.re.kr

États fédérés de Micronésie

Mr Tim Park
 Tuna Biologist
 Micronesian Maritime Authority
 P.O. Box Ps 122
 PALIKIR, POHNPEI 96941
 Mél : mmafish@mail.fm

États-Unis d'Amérique

Dr Gary Sakagawa
Chief, Pelagic Fisheries Resource Division
NMFS - Southwest Fisheries Science Center
P.O. Box 271
La Jolla, CA 92038
Mél : Gary.Sakagawa@noaa.gov

Mr Al Coan
National Marine Fisheries Service - NMFS
Southwest Fisheries Science Center
P.O. Box 271
La Jolla, CA 92038
Mél : coan@nokaoi.ucsd.edu

Ms Kitty M. Simonds
Executive Director
Western Pacific Fishery Management Council
1164 Bishop Street
Suite 1405
Honolulu, Hawaii 96813
Mél : kittym.simonds@noaa.gov

Mr Paul Dalzell
Biologist
Western Pacific Fishery Management Council
1164 Bishop Street
Suite 1405
Honolulu, Hawaii 96813
Mél : Paul.dalzell@noaa.gov

Dr John Sibert
Program Director
Pelagic Fisheries Research Program
School of Ocean and Earth Science Technology
University of Hawaii at Manoa
1000 Pope Road, MSB 612
Honolulu 96822, Hawaii
Mél : jsibert@soest.hawaii.edu

Mr David Itano
Researcher
Pelagic Fisheries Research Programme
Hawaii Institute of Marine Biology
University of Hawaii at Manoa
P.O. Box 1346
Coconut Island, Kaneohe 96744-1346, Hawaii
Mél : ditano@iniki.soest.hawaii.edu

Fidji

Mr Robin Yarrow
 Permanent Secretary
 Coordination and Strategic Planning
 Government Building
 SUVA

Mr Subodh Sharma
 Ministry of Agriculture, Fisheries Forest & ALTA
 Fisheries Division
 Private Mail Bag
 Raiwaqa
 Télécopieur : : (679) 361 184

Mr Iliavi Tuwai
 Ministry of Agriculture, Fisheries, Forest & ALTA
 Fisheries Division
 Private Mail Bag
 Raiwaqa
 Télécopieur : : (679) 361 184

Mr Maciu Lagibalavu
 Ministry of Agriculture, Fisheries, Forest & ALTA
 Fisheries Division
 Box 3165, Lami
 Télécopieur : : (679) 361 184
 Mél : fji@ffa.gov.sb

Japon

Mr Takayuki Matsumoto
 Tropical Section
 National Research Institute of Far Seas Fisheries
 5-7-1 Orido
 Shimizu-shi, Shizuoka-ken 424
 Mél : matumo@enyo.affrc.go.jp

Dr Naozumi Miyabe
 Chief, Tropical Tuna Section
 National Research Institute of Far Seas Fisheries
 5-7-1 Orido
 Shimizu-shi, Shizuoka-ken 424
 Mél : miyabe@enyo.affrc.go.jp

Kiribati

Mr Ribanotake Awira
 Fisheries Officer
 Ministry of Natural Resources Development
 Fisheries Division
 P.O. Box 276
 BIKENIBEU, TARAWA
riba@mnr.gov.ki

Nouvelle-Calédonie

M. Régis Etaix-Bonnin
 Ingénieur chargé des pêches
 Service territorial de la marine marchande
 et des pêches maritimes
 B.P. 36
 98845 NOUMÉA

Nouvelle-Zélande

Dr John McKoy
 Director of Fisheries Research
 National Institute of Water and Atmospheric
 Research Ltd (NIWA)
 P.O. 14901, WELLINGTON
 Mél : j.mckoy@greta.niwa.cri.nz

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Mr Joel Opnai
 Executive Manager
 Fisheries Management & Industry
 Support Division
 National Fishery Authority
 P.O. Box 2016
 Port Moresby, National Capital District

Philippines

Mr Reuben A. Ganaden
 Assistant Director
 Department of Agriculture
 Bureau of Fisheries and Aquatic Resources
 860 Quezon Avenue, Quezon City
 Metro Manila 3008

Polynésie française

M. Stephen Yen
 Biologiste des pêches
 EVAAM
 B.P. 20
 PAPEETE – TAHITI

Îles Salomon

Mr Sylvester Diake
 Director of Fisheries
 Ministry of Agriculture and Fisheries
 P.O. Box G13
 HONIARA

Taiwan

Dr Hsueh-Jung Lu
 Fisheries Data Division
 Overseas Fisheries Development Council
 of the Republic of China
 19 Lane 113, Roosevelt Rd, Sect.4
 TAIPEI
 Mél : hjlu@msl.hinet.net

Taiwan (suite)

Dr Chi-lu Sun
 Institute of Oceanography
 National Taiwan University
 P.O. Box 23-13
 TAIPEI
 Mél : chilu@ccms.ntu.edu.tw

Tonga

'Akau'ola
 Secretary of Fisheries
 Ministry of Fisheries
 P.O. Box 871
 Nuku'alofa

Wallis et Futuna

M. Bernard Guégan
 Chef de Service
 Service de l'économie rurale et de la pêche
 AKAACA
 B.P. 19
 MATA'UTU
 98600 UVEA

Agence des pêches du Forum (FFA)

Mr Karl Staisch
 Co-ordinator, Observer and Monitoring Programme
 Forum Fisheries Agency
 P.O. Box 629
 HONIARA
 Îles Salomon
 Mél : karls@ffa.int

Ms Anna Willock
 Fisheries Management Adviser
 Forum Fisheries Agency
 P.O. Box 629
 HONIARA
 Îles Salomon
 Mél : annaw@ffa.int

**Commission inter-américaine
du thon des tropiques (CIATT)**

Dr Robin Allen
 Deputy Director
 Inter-American Tropical Tuna Commission (IATTC)
 8604 La Jolla Shores Drive
 La Jolla
 California 92037-15-8
 États-Unis d'Amérique
 Mél : rallen@iattc.ucsd.edu

**Organisation des Nations unies pour
l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

Dr Jacek Majkowski
Fisheries Resources Officer
Fisheries Resources Division
Food and Agriculture Organization of the
United Nations (FAO)
Via delle Terme di Caracalla
00100 ROME, Italie
Mél : jacek.majkowski@fao.org

SECRETARIAT GENERAL DE LA CPS

M. Julian Dashwood
Directeur du département des Pêches
Mél : juliand@spc.org.nc

M. Tony Lewis
Coordonnateur du programme Pêche hauturière
Mél : tonyl@spc.org.nc

M. John Hampton
Maître de recherche halieutique
Mél : johnh@spc.org.nc

M. Tim Lawson
Statisticien des pêches
Mél : timl@spc.org.nc

M. Peter Williams
Chargé de la base de données halieutiques
Mél : peterw@spc.org.nc

M. Peter Sharples
Responsable des activités d'échantillonnage au port
Mél : peters@spc.org.nc

M. Keith Bigelow
Chargé de recherche halieutique
Mél : keithb@spc.org.nc

M. Babera Kaltongga
Adjoint d'étude (données halieutiques)
Mél : baberak@spc.org.nc

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DE M. ROBIN YARROW
(16 juin 1997, Nadi Fidji)**

C'est pour moi un honneur et un plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui en ce premier jour de la dixième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins, et de constater combien les pays insulaires, les pays pratiquant la pêche hauturière et les instituts de recherche représentés sont nombreux. Je crois que c'est la première fois que le comité convoqué est si vaste, mais la célébration de son dixième anniversaire mérite bien cette large assistance.

Cet intérêt croissant est de bon augure pour l'avenir du comité permanent, auquel ses compétences scientifiques conféreront un rôle central dans l'exploitation durable de la première ressource renouvelable de la région.

Fidji est très heureux de pouvoir accueillir cette réunion, pour la deuxième fois depuis la création du comité permanent sur les thonidés et marlins en 1988; nous voulons ici reconnaître la contribution précieuse du comité permanent qui permet l'évaluation du programme Pêche hauturière et le guide dans son travail.

Cette réunion se déroule à un moment décisif pour la région, puisque la deuxième Conférence multilatérale de haut niveau sur la préservation et la gestion des stocks de poissons grands migrateurs du Pacifique occidental et central s'est tenue la semaine dernière à Majuro (Îles Marshall) et que, semble-t-il, d'importants progrès ont été réalisés dans la perspective de la mise en place de mécanismes de gestion des ressources hauturières de la région.

Je suis fier d'avoir joué un rôle modeste dans ce processus continu et crucial, en tant que président de la première Conférence multilatérale de haut niveau qui, grâce à deux documents très professionnels transmis par la CPS qui jouait le rôle de secrétariat, a été une réunion déterminante que j'ai tout particulièrement appréciée en tant que président.

Un des principaux éléments de ce processus sera bien sûr la formulation d'avis scientifiques sur la situation des stocks et les problèmes que posent les données de prise, questions qui ont été soulevées lors de la consultation technique qui s'est déroulée l'année dernière à Nouméa pour donner suite à la première Conférence multilatérale de haut niveau, et sur lesquelles le comité permanent se penchera de nouveau cette semaine.

Les travaux de recherche du programme Pêche hauturière et de ses prédécesseurs ont beaucoup contribué à la connaissance que nous avons maintenant des stocks de thonidés dans la région, mais il reste encore beaucoup à faire. Les incertitudes qui subsistent au sujet des stocks de thons obèses, une de nos ressources les plus précieuses, en donnent un bon exemple, de même que les problèmes posés par les prises accessoires, ou les espèces prises en association avec les thonidés, qui constituent l'un des points de notre ordre du jour et l'une des questions les plus étudiées à l'échelle internationale. Pour être sûr de disposer des meilleurs avis scientifiques à l'appui de la conservation et de la gestion des ressources en thonidés, il est essentiel de coopérer, que ce soit pour la mise à disposition des données, le regroupement des connaissances ou les travaux de recherche qui doivent aboutir à l'évaluation des stocks, d'une utilité précieuse. Il faut

reconnaître que le comité permanent, sous sa forme actuelle, n'est probablement pas à même d'atteindre cet objectif. Je crois que vous essaieriez cette semaine de déterminer par quels moyens il pourrait s'acquitter de cette tâche avec plus d'efficacité, faire intervenir plus pleinement les participants au processus de consultation, rationaliser son programme de travail, et de revoir ses modalités de fonctionnement dans la perspective d'un accroissement prochain des demandes d'avis scientifiques. Compte tenu des changements en cours dans notre région, c'est là une tâche importante, pour les pays insulaires comme pour nos partenaires, les pays qui pratiquent la pêche dans nos ZEE, et qui sont bien représentés, comme je le constate avec plaisir, au sein du comité permanent.

Le groupe de recherche sur le thon jaune dans le Pacifique occidental se réunira plus tard dans la semaine pour se pencher plus spécialement sur le thon jaune et le thon obèse.

Je tiens à remercier les organismes qui apportent régulièrement leur aide financière, ainsi que les autres organisations et tous ceux qui soutiennent le travail du comité permanent. Il me faut aussi féliciter le personnel du programme Pêche hauturière qui, sous la direction de Tony Lewis, accomplit avec constance un travail de très haut niveau.

Une semaine passionnante s'ouvre devant vous. Il est impératif, comme nous le savons tous, que la plus grande sagesse préside aux décisions qui seront prises, et c'est peut-être là le défi le plus intéressant. Tous mes vœux vous accompagnent dans ce travail, dont j'attends le résultat avec impatience. J'ai maintenant le plaisir de déclarer ouverte la dixième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins.

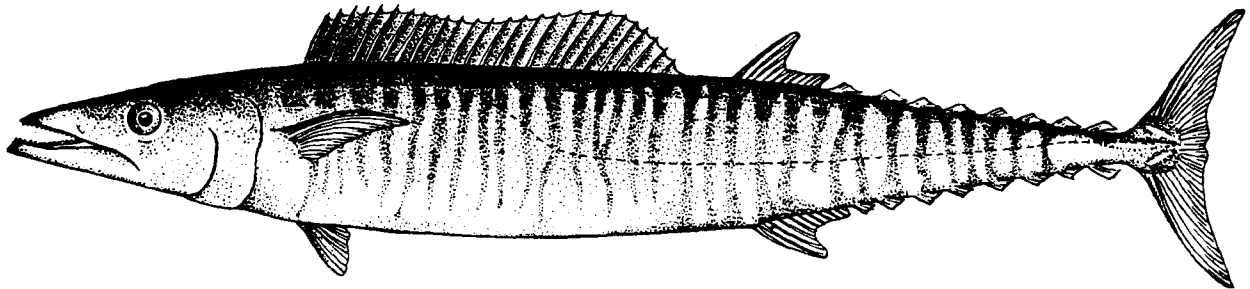
DIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT SUR LES THONIDÉS ET MARLINS

16-18 juin 1997

Nadi (Fidji)

DOCUMENT DE TRAVAIL 5

L'AVENIR DU COMITÉ PERMANENT SUR LES THONIDÉS ET MARLINS



Programme Pêche hauturière

Commission du Pacifique Sud

Nouméa (Nouvelle-Calédonie)

Juin 1997

CONTEXTE

Le comité permanent sur les thonidés et marlins a vu le jour en 1988 en tant qu'organe consultatif du programme d'évaluation des thonidés et marlins, prédécesseur du programme Pêche hauturière. Sa vocation, purement consultative, était de prêter son concours à la réalisation de travaux de recherche sur les pêcheries pélagiques, en fournissant des avis d'experts, des informations et des conseils techniques.

Le comité permanent avait pour mandat de formuler auprès de la conférence technique régionale sur les pêches des avis sur les travaux de recherche biologique réalisés sur les stocks qui alimentent les pêcheries océaniques de thonidés et de marlins dans la zone d'action de la CPS :

- en apportant son concours à l'évaluation technique rigoureuse des travaux du programme d'évaluation des thonidés et marlins et en proposant des améliorations à apporter aux méthodes et au champ d'application des activités de recherche du programme d'évaluation des thonidés et marlins;
- en prêtant son concours et en offrant ses conseils au programme d'évaluation des thonidés et marlins au sujet de l'acquisition par ce dernier de données pertinentes, et en particulier de données portant sur les activités halieutiques dans les zones de haute mer entourant les ZEE des États et territoires membres de la CPS;
- en organisant la coopération nécessaire entre les agents de la CPS d'une part et les autres intervenants de ce secteur pour toutes les questions d'intérêt mutuel.

Le comité permanent, afin de favoriser la participation des pays pratiquant la pêche hauturière (PPPH) et des États côtiers membres ou non de la CPS, devait être composé des membres ci-dessous :

- le responsable du programme d'évaluation des thonidés et marlins (maintenant coordonnateur du programme Pêche hauturière) ou son représentant;
- un représentant de l'Agence des pêches du Forum;
- des chercheurs de pays concernés par la pêche thonière dans la zone d'action de la CPS, ressortissants des pays insulaires comme des PPPH;
- des experts techniques invités par le directeur du département des Pêches pour aider à l'analyse de problèmes particuliers.

Le comité permanent sur les thonidés et marlins a par conséquent pour mission de répondre aux besoins de la CPS. Après dix ans d'activités, il semble que le moment soit venu de revoir son mandat, les directives relatives à la participation aux travaux et son mode de fonctionnement, pour les raisons suivantes :

1. Il a été décidé en 1996 lors de la trente-sixième Conférence du Pacifique Sud que, d'une manière générale, les conférences techniques servant à l'évaluation de programmes, financées en partie au moyen de ressources statutaires, se tiendraient tous les trois ans au maximum. La conférence technique régionale sur les pêches à laquelle le comité permanent rend compte de ses travaux deviendrait par conséquent triennale, à moins que des fonds non statutaires ne soient mobilisés pour qu'elle se tienne plus fréquemment.

Dans ces conditions, il vaudrait mieux que le rôle d'évaluation des travaux du programme Pêche hauturière dévolu au comité permanent (et que, en tout état de cause, il n'accomplit pas avec la plus grande efficacité) disparaisse de son mandat et que ce travail s'effectue d'une manière différente.

2. Des PPPH et des États côtiers qui ne sont pas membres de la CPS participent aujourd'hui régulièrement aux travaux du comité permanent, mais certains déplorent de ne pas être réellement "propriétaires" du comité, qui est essentiellement un organe de la CPS. Ils estiment par conséquent que leur participation pleine et entière est compromise, d'où des répercussions en matière d'échange de données et de collaboration scientifique.
3. Il faut rationaliser les mécanismes existants de coopération scientifique régionale. À l'heure actuelle, il existe, en plus du comité permanent, deux groupes s'intéressant à une espèce chacun, à savoir le groupe de recherche sur le thon jaune dans le Pacifique occidental (WPYRG) et le groupe de travail sur les recherches consacrées au germon du sud (groupe germon). D'autres groupes d'étude de certaines espèces pourraient être nécessaires dans un avenir proche. On pourrait éviter le chevauchement de leurs travaux en les plaçant tous sous l'égide du comité permanent sur les thonidés et marlins.

Le présent document a pour objet de présenter une recommandation en vue de renforcer le comité permanent sur les thonidés et marlins en tenant compte de ses défauts actuels, afin qu'il puisse mieux traiter les problèmes de collecte de données, de recherche et d'évaluation des stocks qui se posent aujourd'hui. Dans ce contexte, le comité permanent sur les thonidés et marlins absorberait les groupes de recherche sur les espèces qui existent à l'heure actuelle, c'est-à-dire le groupe de recherche sur le thon jaune dans le Pacifique occidental et le groupe germon.

NOUVEAU MANDAT

Dans la révision envisagée, l'évaluation technique des travaux du programme Pêche hauturière disparaît. Il est important de continuer d'évaluer régulièrement le travail du programme Pêche hauturière, mais cette fonction pourrait s'accomplir par d'autres moyens au sein de la structure de la CPS¹. Le comité permanent axerait ainsi ses activités sur la collecte et l'échange de données, la recherche, l'évaluation des stocks, et l'analyse critique des conclusions des travaux scientifiques. Le mandat proposé est le suivant :

Le comité permanent sur les thonidés et marlins permet aux chercheurs et à tous ceux qui s'intéressent aux stocks de thonidés du Pacifique occidental et central de se réunir pour débattre des questions scientifiques relatives aux données, à la recherche et à l'évaluation des stocks. Ses objectifs sont les suivants :

1. *coordonner la collecte, la compilation et la diffusion des données halieutiques conformément aux principes et procédures approuvés;*
2. *faire le bilan des recherches sur la biologie, l'écologie, l'environnement et la pêche des thonidés et espèces voisines dans le Pacifique occidental et central;*

¹ On peut envisager de procéder à l'évaluation technique du programme Pêche hauturière avant la conférence technique régionale sur les pêches, c'est-à-dire tous les trois ans en principe. L'évaluation serait accomplie par une équipe d'experts nommés par la CPS qui les choisirait en fonction de leurs compétences techniques, ainsi que de leur expérience dans les États et territoires insulaires du Pacifique.

3. *définir les besoins en matière de recherche et offrir un instrument de coordination, en particulier pour encourager la recherche en collaboration, de façon à répondre au mieux à ces besoins;*
4. *évaluer les données relatives à l'état des stocks de thonidés et des espèces voisines dans le Pacifique occidental et central et publier des rapports à ce sujet, le cas échéant;*
5. *donner un avis sur différentes questions scientifiques relatives aux données, à la recherche et à l'évaluation des stocks de thonidés du Pacifique occidental et central.*

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DU COMITÉ

Dans un esprit d'ouverture et de transparence, la participation aux travaux du comité permanent ne devrait pas être limitée; les chercheurs des pays s'intéressant à la pêche thonière dans la région devraient être tout particulièrement encouragés à y prendre part. Il est par conséquent proposé de formuler la déclaration suivante :

Le comité permanent sur les thonidés et marlins est ouvert aux chercheurs et à tous ceux qui s'intéressent à la pêche thonière dans le Pacifique occidental et central. Les scientifiques des États et territoires côtiers de la région, des pays dont les navires pêchent dans la région et des organisations internationales de gestion de la pêche thonière sont tout particulièrement encouragés à prendre part à ses travaux.

STRUCTURE PROPOSÉE

La nouvelle structure comporterait le comité permanent sur les thonidés et marlins lui-même, auquel s'ajouteraient plusieurs groupes de travail.

Un *groupe de la statistique* arrêterait les normes de collecte, déclaration, vérification et diffusion des informations halieutiques, et serait chargé de les compiler, de les mettre à jour, de les évaluer et de les diffuser. Sa tâche principale serait la mise en place des bases de données dont ont besoin les groupes d'étude des espèces, sous une forme adaptée aux divers aspects de leurs travaux scientifiques. Il pourrait aussi produire des informations agrégées sous une forme qui permette la publication (peut-être sur Internet). Le format adopté par la FAO pour son *Atlas des thonidés et marlins du Pacifique* (données agrégées par pays) pourrait être un bon point de départ à cet égard.

Des *groupes d'étude des espèces* seraient créés et chargés de conduire en collaboration des recherches sur les stocks qui intéressent le comité permanent et de procéder à leur évaluation. Dans un premier temps seraient mis sur pied des groupes d'étude de la bonite, du thon jaune (pour remplacer le WPYRG) du thon obèse et du germon du sud (pour remplacer le groupe germon). D'autres groupes qui étudieraient par exemple le marlin, le requin et d'autres espèces non visées pourraient être créés par la suite selon les besoins et l'intérêt manifesté par les participants. Ces groupes auraient pour objectif premier de coordonner et de faciliter les travaux menés en collaboration et débouchant à terme sur des évaluations des stocks.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Comité permanent sur les thonidés et marlins

Le comité permanent sur les thonidés et marlins continuerait de se réunir chaque année conformément à son mandat. Les participants choisiraient un président qui assurerait ces fonctions pendant un ou deux ans. Un rapport ou un compte rendu de réunion annuelle ferait le bilan des activités du comité permanent. Une page sur Internet pourrait également être envisagée. Les travaux continueraient de se dérouler selon les procédures en vigueur mais pourraient rester informels. Les décisions du comité permanent seraient arrêtées par consensus.

Le programme Pêche hauturière continuerait de faire fonction de secrétariat, c'est-à-dire de fournir un appui administratif et technique lors des réunions, ainsi que dans le cadre des activités du groupe de la statistique et des groupes d'étude des espèces. Il s'efforcera aussi de mobiliser des ressources financières afin d'assurer la participation des États et territoires insulaires du Pacifique. L'ordre du jour de la réunion annuelle du comité permanent sur les thonidés et marlins pourrait se présenter comme suit :

EXEMPLE D'ORDRE DU JOUR

Réunion préparatoire

- Réunion du groupe de la statistique : bilan et mise à jour des bases de données, autres questions de statistique.
- Réunions des groupes d'étude des espèces, selon les besoins.

Réunion du comité permanent – Première séance

- Ouverture
- Bilan de la pêche thonière
- Rapports des coordonnateurs du groupe de la statistique et des groupes d'étude des espèces

Deuxième séance

- Bilan des travaux de recherche (rapports des organisations)
- Coordination de la recherche

Troisième séance

- Thème concernant l'évaluation des stocks; exposé et débats axés sur une espèce particulière (différente chaque année).

Quatrième séance

- Thème couvrant plusieurs espèces, par exemple la notion de stocks de poissons grands migrants, la prise en compte de l'environnement, l'évolution des méthodes d'évaluation des stocks.
- Problèmes de gestion nécessitant un point de vue scientifique, par exemple sur l'adéquation des contrôles en amont plutôt qu'en aval, la définition de points de référence adaptés, la définition des limites des stocks.

Cinquième séance

- Rapports sur l'état des stocks
- Adoption du rapport
- Choix des thèmes à étudier lors de la prochaine réunion.

Groupe de la statistique et groupes d'étude des espèces

Chaque groupe aura un coordonnateur nommé par le comité permanent et la participation sera ouverte à tous. Les groupes se conformeront à des programmes de recherche formulés par le comité permanent. Les membres de chaque groupe resteront en contact par correspondance et, dans la mesure du possible, par l'intermédiaire d'Internet. Si une réunion est nécessaire, elle devra se tenir immédiatement avant la réunion annuelle du comité permanent. Les coordonnateurs des différents groupes présenteront un résumé de leurs activités de l'année au comité permanent. Chaque groupe présentera aussi périodiquement un exposé détaillé sur l'évaluation des stocks, selon le thème choisi par le comité permanent sur les thonidés et marlins pour sa réunion annuelle.

MISE EN ŒUVRE

Il est proposé d'échelonner comme suit la restructuration du comité permanent sur les thonidés et marlins :

1. Dixième réunion : Élection du président du comité permanent, désignation des coordonnateurs des différents groupes, définition des objectifs généraux et des principes directeurs concernant les activités des groupes.
2. Octobre 1997 : Le Secrétariat général de la CPS présentera les changements proposés, pour approbation, à la vingt-septième session du CRGA et à la trente-septième Conférence du Pacifique Sud qui se réunira à Canberra.
3. 1997-98 : Formation des différents groupes, sous la responsabilité des coordonnateurs, et formulation de projets de programme de travail.
4. 1997-98 : Il pourrait être souhaitable que le président du comité permanent sur les thonidés et marlins et les coordonnateurs de groupe se réunissent à un moment ou à un autre durant cet exercice, afin de préparer la réunion annuelle du comité permanent qui se déroulera à la mi-98 et à laquelle s'appliqueront les nouvelles modalités. Peut-être serait-il possible d'organiser une telle réunion à l'occasion d'une des nombreuses conférences régionales prévues en 1998.
5. Mi-98 : Onzième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins.

SUITE À DONNER

Conscients de la nécessité de modifier le mandat du comité permanent sur les thonidés et marlins pour en faire un lieu d'échange et de débats scientifiques plus efficaces ainsi qu'un outil de coordination de la recherche ou de la collecte de données et de collaboration entre des partenaires siégeant sur un pied d'égalité, les participants à la dixième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins recommandent :

- que la CPS établisse un nouvel outil d'évaluation critique du programme Pêche hauturière qui soit conforme à sa politique actuelle;
- que la CPS adopte le mandat révisé et les directives de participation qui figurent ci-dessus;
- que, afin de rationaliser le système de coopération scientifique actuellement en place dans la région en matière de pêche thonière, et de permettre un travail plus complet sur les stocks soumis à l'effet de cette pêche, le comité permanent sur les thonidés et marlins forme un groupe de la statistique et divers groupes d'étude des espèces chargés de coordonner et de favoriser les travaux menés en collaboration et débouchant à terme sur des évaluations des stocks.